



© Michèle Laurent

© Perrine Gérard

© Fabien Peyronnet / AFO

- **LE THÉÂTRE DU SOLEIL A 50 ANS**
- **LE CONCOURS EUROPÉEN MUSIQUES D'ENSEMBLE**
- **L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**
- **L'ESPACE DES UNIONS RÉGIONALES**

Assurance des instruments et activités du musicien



Nous savons protéger votre talent

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter
02 54 73 85 25

www.monceauassurances.com

Sommaire

L'ACTUALITÉ FNAPEC	
Un congrès au cœur des enjeux	4
L'orchestre français des jeunes	6
CANOPEEA	7
CONCOURS EUROPÉEN DE LA FNAPEC	
Le concours Musiques d'Ensemble	8
Palmarès 2014	9
L'Association des amis de la musique de Vaison la Romaine	10
Associations de Musiciens Amateurs	11
PARTENAIRES	
ProQuartet, incubateur de talents	12
WOODBRASS, une passion pour la musique	13
L'AVENIR DES CONSERVATOIRES	
Poursuivons le débat	14
L'enseignement spécialisé : un enjeu majeur par Michel Orier, DGCA	15
Le conservatoire, acteur culturel structurant sur un territoire : FNCC	16
Le dialogue renouvelé entre Etat et collectivités : AMGVF	18
Les conservatoires en perpétuelle évolution : CdF	19
L'enseignement du Théâtre dans les conservatoires : ANPAD	20
L'enseignement du Théâtre en France	22
1964-2014 : LE THÉÂTRE DU SOLEIL A 50 ANS !	23
LE COIN DES INFOS	
La Belle saison avec l'enfance et la jeunesse	31
Orchestres en fête !	31
La Place, un projet inédit	32
Pratique musicale	32
L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	
Un colloque au Sénat...	34
Une éducation artistique et culturelle orchestrée	36
FORMATION	
Institut technologique européen	38
Se former et s'informer à distance	39
JEUNESSE	
Qui, quoi, où et quand... format Junior	40
Bergerault, des instruments de percussion made in France	43
L'ESPACE DES UNIONS RÉGIONALES	
Une étoile du cor - Cambrai	44
Une expérience d'orchestre avec l'ORCB	46
Une initiation au théâtre en CHAT - Conservatoire Maurice Ravel	47
Le concert des classes CHAM - Charleville Mézières	48
FNAPEC INFO	
Adhésions - Assurances	50

Dernière minute...

Fleur Pellerin a été nommée Ministre de la Culture et de la Communication le 26 août 2014. Nous lui souhaitons la bienvenue et formulons le vœu d'une collaboration fructueuse.

La publicité paraît sous la seule responsabilité des annonceurs.
La FNAPEC tient à leur exprimer ses plus vifs remerciements pour leur fidèle soutien.

ÉDITO



Nous pourrions écrire une chanson où il serait question de pétitions, de manifestations, de conservatoires menacés, fermés ou démantelés, d'orchestre en lutte... et l'on y parlerait d'inquiétudes, d'incertitudes à l'unisson. La musique aurait perdu le la ! Depuis des mois et des mois, les alarmes sonnent. Comme un leitmotiv, nous parvenons les mêmes sons de cloche... Des mots

que nous n'imaginions pas entendre un jour. Nombre de parents, professeurs, directeurs nous appellent et nous racontent... des droits d'inscriptions qui augmentent, des professeurs non remplacés, une école fermée. Ils peuvent compter sur notre soutien. La FNAPEC est à leur écoute et reste vigilante et attentive.

Dans un contexte économique et social extrêmement tendu et la mutation généralisée annoncée de nos institutions, tous les conservatoires et écoles de musique pourraient être menacés. C'est pourquoi notre fédération provoque le débat avec nos partenaires naturels mais aussi les autorités de tutelle, les grands acteurs qui dessinent l'avenir de nos établissements. De nombreux chantiers sont en cours. L'écriture de la loi d'orientation sur la création artistique, le nouveau classement des établissements, le statut des grands élèves des conservatoires territoriaux, les Assises de l'enseignement spécialisé des disciplines du spectacle vivant, autant de moments privilégiés de concertation que nous saisissons pour porter la parole des parents d'élèves et usagers de nos écoles de musique, de danse et de théâtre.

Inscrire « l'éducation par l'art » c'est avoir la conviction, comme le souligne l'UNESCO, que la créativité, les arts et leur apprentissage participent à la construction de sociétés prospères et pacifiques.

Notre énergie n'est pas captive et la FNAPEC est mobilisée, avec de nombreux partenaires, car nous croyons que l'intelligence collective peut permettre de construire, ensemble, l'impossible. L'Art rassemble, alors profitons-en ! Inscrivons-nous dans l'avenir des conservatoires et de l'éducation artistique et culturelle pour toute la jeunesse. Rêvons avec les artistes à ce que peut être demain !

Suzy Marceau, Présidente

Siège social de la FNAPEC

106, rue d'Amsterdam 75009 Paris
Allo Fnapec 06 83 51 83 11



Responsable de la publication :

Suzy Marceau • Tél. : 06 72 94 02 40

Responsables de la rédaction :

Suzy Marceau et Martine Gouiran

Correction, relecture : Livine Verdbois

Contact publicité : Martine Mabboux

Création graphique : VB DESIGN - 06 68 35 22 63

Imprimerie : FOI - 14140 Livarot.

Tél. : 01 46 15 05 13

Dépôt légal n°2346 - 3^e trimestre 2014 ISSN : 0755-1193

La FNAPEC remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

58^E CONGRÈS... AU CŒUR DES ENJEUX

Un congrès qui a su rassembler et ouvrir des perspectives

Pour ce 58^e congrès, la Fnapec a été ravie de réunir adhérents et partenaires, et de porter publiquement le questionnement sur l'enseignement artistique spécialisé, l'éducation artistique et culturelle et les conservatoires...

Si le congrès est un moment privilégié de bilan d'activité de notre fédération, il est aussi l'occasion de se retrouver et d'inviter personnalités et questionnements d'actualité. Notre 58^e congrès a fait la démonstration que nous savons être à l'écoute tout en facilitant le débat quand il est si impérieux de faire des choix judicieux car ils engagent l'avenir de nos établissements mais aussi celui de nos enfants, petits enfants.

LA VOIX DES APEC

Le congrès commença par un temps d'échanges autour de quatre sujets de préoccupations et questions émanant des APEC :

Le devenir des conservatoires

Cette question anxiogène et urgente fait l'objet du débat en "table ronde".

Les nouveaux rythmes scolaires

Beaucoup de questions déjà mais il est trop tôt pour tirer un bilan ou des conclusions. Quelle organisation, quelle planification des cours habituellement dispensés le mercredi matin ? Quels niveaux d'implication et quelles missions confiées aux conservatoires dans le nouveau dispositif d'éducation artistique et culturelle ?

Les classes CHAM

Alors que le concept des classes CHAM est défendu par la Fnapec (qui a d'ailleurs œuvré pour leur création) il est constaté que ses principes de base fluctuent. Les critères de recrutement sont imprécis et variables selon les conservatoires, et les objectifs diffèrent.

Les Assurances

Les contrats d'assurance « spécialisés » sont reconnus comme offrant de meilleures garanties que les contrats habituels de responsabilité civile. Cependant la nouvelle organisation (depuis le rattachement de la mutuelle des musiciens au Groupe Monceau) nécessite qu'il y ait un référent, interlocuteur unique Fnapec, en lien avec le Groupe Monceau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après un repas convivial, ce fut en assemblée générale statutaire que les représentants des adhérents et les membres du conseil d'administration se sont réunis autour du Bureau fédéral pour proposer, agir et réagir face aux missions de la fédération.

Avant d'être majoritairement votés, les rapports présentés – rapport d'activités et rapport financier, bilan de l'exercice de Marie-Claude Valette, présidente en 2013 et de Marie-Claude Brousse, trésorière – rapport moral de la Présidente d'honneur Simone du Breuil, présenté par Martine Mabboux, présidente intérimaire – ont suscité des échanges autour du budget prévisionnel et des axes prioritaires de la fédération, en particulier de l'avenir des conservatoires.



MOMENT MUSICAL

Le Quatu'Or Laloï, lauréat du Concours européen Musiques d'Ensemble 2014 - bourse Fnapec - a ravi le public au son d'exceptionnelles Bagatelles de Ligeti et d'un programme festif allant de Brassens à Piazzola...



Martine Mabboux, Fnapec, Alain Gintzburger, Président de l'ANPAD, Alain Loiseau, Chef du service de l'Inspection de la DGCA, Suzy Marceau, Fnapec, Jean-Pierre Seyvos, chef de projet du CANOPEEA qui animait les débats, Anne Gérard, AMGVG, Catherine Baubin, Présidente de CdF, Christophe Wallet, CdF

TABLE RONDE

« L'avenir des conservatoires et de l'enseignement artistique spécialisé »

La réflexion en cours au Ministère de la Culture et de la Communication sur la Loi d'orientation sur la Création Artistique fut au centre des discussions de la table ronde.

Les intervenants, particulièrement attentifs et vigilants à l'avancée de la réforme des enseignements artistiques, ont fait part des besoins clairement identifiés par un travail conjoint, et ont fait surgir le besoin que l'Etat clarifie sa position quant aux missions des conservatoires ; la mission d'Education Artistique et Culturelle viendrait-elle se substituer à celle de l'enseignement artistique spécialisé ou deviendrait-elle une mission prioritaire ? Alain Loiseau a précisé qu'il n'y avait aucune ambiguïté pour la DGCA sur le sujet ; les conservatoires garderont comme mission première et essentielle l'enseignement artistique spécialisé. Confirmant que le projet (version 3) de la loi sur la création artistique le précisait, il a donné lecture du texte. A la fin des débats, il a annoncé qu'une grande rencontre serait organisée par la DGCA à l'automne sur la question des établissements d'enseignement artistique et leur classement.

La FNAPEC et ses invités se sont réjouis de l'annonce d'un tel débat, souhaité et attendu par tous depuis plusieurs mois.

Compte-rendu détaillé sur le site fnapec.com

Forte de ses adhérents, de sa réflexion alimentée par le travail de terrain de chacun, sur le plan national et dans les unions régionales, notre fédération a su provoquer les échanges avec nos partenaires naturels mais aussi les autorités de tutelle, les grands acteurs qui dessinent l'avenir de nos conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre. Par sa mobilisation et sa participation active dans des instances représentatives et inscrites dans le paysage culturel, la Fnapec est reconnue et fait entendre la voix des inquiétudes mais aussi des propositions si nécessaires dans l'actualité parlementaire. Le débat convoque souvent la lumière. La table ronde fut efficace. La mise en évidence de la complexité des orientations politiques, des problèmes actuels et des solutions envisageables rend nécessaire la mobilisation des parents, des APEC et de la FNAPEC et une vigilance accrue dans cette période d'incertitudes.

Suzy Marceau, nouvelle présidente, remercie chaleureusement la SMMAM et le Groupe Monceau Assurances pour leur soutien et leur accueil ainsi que notre Présidente d'honneur Simone du Breuil, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et des Associations de la FNAPEC, de même tous les bénévoles pour leur investissement et leur engagement.

DGCA : Direction Générale de la Création Artistique
AMGVF : Association des Maires des Grandes Villes de France
CdF : Conservatoires de France
ANPAD : Association des Professeurs d'Art Dramatique
CANOPEEA : Collectif pour des Assises Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques



QUE FAIT LA FNAPEC ? LA FNAPEC SE MOBILISE... ÉCOUTE, S'ENGAGE... AVEC SES PARTENAIRES

La Fnapec est en lien avec le Ministère de la Culture et de la Communication

- Demande d'obtention du statut d'étudiant pour les élèves inscrits en cycles spécialisés, leur permettant de bénéficier de la totalité des droits étudiants (bourse, SS...)
- Demande de rencontre à la DGCA - courrier signé avec les associations de directeurs et usagers des conservatoires, l'Association des directeurs des affaires culturelles des grandes villes et agglomérations de France
- Participation à l'étude de la loi d'orientation sur la création artistique
- Participation à la réunion sur le statut des grands élèves des conservatoires
- Intervention d'Alain Loiseau, Chef de l'Inspection à la DGCA à la table ronde sur l'avenir des conservatoires au congrès de la Fnapec

La Fnapec est en lien avec les Collectivités territoriales, Associations d'élus

Invitation à la commission culture de la FNCC - AMGVF

La Fnapec est invitée par ses partenaires

CdF, UNDC, FFEM, CMF, ANSEP2A, FCPE, PEEP, FNCC, DAC

La Fnapec est partenaire et membre actif de

- La Mutuelle des Musiciens (SMAMMM)
- Le Réseau National Musique et Handicap (RNMH)
- l'Orchestre Français des Jeunes (OFJ)
- La Semaine du Son

La Fnapec est membre du Comité de pilotage de Canopea

Comités, séminaires, rencontres, Assemblées ouvertes, Assises...

La Fnapec organise le concours européen Musiques d'Ensemble

22 et 23 février 2014 au CRR de Paris,
31 ensembles candidats - 8 lauréats

La Fnapec réunit son Conseil d'administration et ses associations

- CA 14 janvier, 11 et 12 avril, 14 juin
- Congrès 12 avril à Paris

*Atelier Avenir des conservatoires 14 juin à Paris
Rencontre et échanges sur les difficultés rencontrées par de nombreux conservatoires "en danger".
Etat des lieux et retour d'expérience de toutes nos régions.
Denis Cuniot, sous-directeur de l'ARIAM accompagnait cette réflexion.
L'atelier se poursuivra à l'automne dans plusieurs régions.*

Evénements à venir

Ministère de la Culture et de la Communication

- EAC - Rencontre avec Didier Lockwood mi septembre
- EAC - Université d'été 25 - 26 septembre à Villeneuve-lès-Avignon
- Assises de l'enseignement spécialisé des disciplines du spectacle vivant automne 2014

3^e Assises nationales des DAC (Directeurs des Affaires Culturelles)

9 et 10 octobre à Saint Denis

Canopéa

- 13 octobre à Paris Assemblée ouverte - Étude sur les dispositifs départementaux d'enseignement et éducation artistique et de soutien aux arts vivants et aux arts plastiques
- 6 novembre à Reims Journée nationale Art, culture et enseignement supérieur

Semaine du son 19 janvier au 1^{er} février 2015

Concours européen Musiques d'Ensemble 30 avril, 2 et 3 mai 2015 CRR de Paris



Conservatoire en danger ?
Contactez-nous
Allo Fnapec : 06 83 51 83 11
fnapec@orange.fr

La Fnapec

Les parents s'impliquent en faveur des enseignements artistiques

Nos engagements

- Permettre l'accès à l'enseignement de la musique, de la danse, de l'art dramatique, en favorisant la fréquentation des écoles d'enseignements artistiques au plus grand nombre.
- Affirmer la place essentielle de l'éducation artistique dans l'enseignement général
- Garantir un enseignement de qualité par des enseignants qualifiés et ayant accès à la formation continue ainsi que la coordination et l'harmonisation des programmes, méthodes, examens et diplômes
- Soutenir et valoriser les pratiques amateurs
- Soutenir l'ouverture des conservatoires à des disciplines et esthétiques variées
- Soutenir et garantir les parcours à finalité professionnelle
- Informer, former, aider les parents d'élèves pour qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle de membres de la communauté éducative de leurs enfants
- Promouvoir toutes formes d'activités favorisant l'expression collective de la musique, de la danse, de l'art dramatique ; Pour les jeunes, favoriser la pratique en orchestres, ensembles, compagnies, rencontres, stages...
- Favoriser l'entrée des jeunes musiciens dans le monde professionnel en organisant le concours européen Musiques d'Ensemble

Le Bureau élu le 12 avril 2014

Présidente : Suzy Marceau
Vice-Présidente: Martine Mabboux
Secrétaire : Paulette Maroteaux
Trésorière : Yannick Piquet-Bonfils
Trésorier-adjoint : Jean-Marie Zeinstra

Le Conseil d'Administration

Simone du Breuil, Présidente d'honneur
Marie-Claude Brousse (UR Limousin)
Martine Cornilleau (UR Normandie)
Martine Mabboux (UR Rhône Alpes)
Suzy Marceau (UR PACA)
Paulette Maroteaux (UR Aquitaine)
Yannick Piquet-Bonfils (UR Ile de France)
Marie-Claude Valette (UR Languedoc Roussillon)
Jean-Marie Zeinstra (UR Nord-Pas-de-Calais)

LA FNAPEC, membre actif...

L'ORCHESTRE FRANÇAIS DES JEUNES

Une attaque pianissimo à Berlin...

Le 22 juin dernier, l'OFJ se produisait à la Philharmonie de Berlin en ouverture du Festival Young Euro Classic ...



www.ofj.fr

Orchestre Français des Jeunes
Maison de Radio France
75220 Paris cedex 16
01 56 40 49 45

CAMPAGNE TOUS MECENES 2014 !

Objectif : 30 000€ pour nous permettre de continuer à offrir une formation unique aux musiciens de demain.

En savoir plus sur la collecte

L'équipe de l'OFJ se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au 01 56 40 49 45 ou par email contact@ofj.fr

Pour nous, qui avons, avec Simone du Breuil, participé à la création de l'orchestre français des jeunes, c'est une grande satisfaction que de voir ces jeunes musiciens applaudis à la Philharmonie de Berlin ! Une émotion teintée de fierté pour cet enthousiasme, pour l'excellence et l'engagement citoyen qui font depuis 30 ans de l'OFJ une expérience unique en même temps que le lieu d'un apprentissage concret du métier de musicien et de musicien d'orchestre en particulier. En résidence au Grand Théâtre de Provence depuis l'hiver 2007, l'Orchestre Français des Jeunes sait aussi prendre la route.

UNE SALLE EXCEPTIONNELLE

C'est la première fois que l'OFJ joue à la Philharmonie de Berlin, dans cette salle mythique qui fut, au moment de son inauguration en 1963, une véritable révolution par la proximité qu'elle instaurait entre la scène et le public. Cette proximité voulue par Herbert von Karajan n'était pas du goût de tout le monde. Des chefs refusèrent même de diriger dans cette nouvelle configuration...

RAPPELONS-NOUS...

L'enseignement musical, et instrumental en particulier, dispensé par les conservatoires a longtemps été tourné vers le jeu individuel, reléguant au second plan les pratiques collectives et notamment la pratique orchestrale. Dans les années soixante-dix, la création de nombreux orchestres professionnels partout en France dans le cadre du plan Landowski et le développement des échanges en Europe ont amené le monde musical et ses institutions à prendre conscience de la nécessité de renforcer la formation à la pratique collective dans notre pays, sur le modèle de ce qui existait depuis de nombreuses années dans certains pays européens, dans le nord de l'Europe notamment. Les orchestres nationaux de jeunes des Pays-Bas et de Grande-Bretagne existent ainsi depuis les années 40.

Le projet d'orchestre national de jeunes en France, mûri dans les années 70, devient réalité en 1982 dans une période qui voit le

Ministère de la Culture doubler son budget en trois ans. C'était une autre époque !

La FNAPEC, présente dans les instances dirigeantes aux côtés des représentants du Ministère de la Culture, de l'Opéra de Vienne, de la Cité de la Musique, de l'Orchestre de Paris, de l'Opéra National de Lyon, du Conservatoire National Supérieur de Musique et de danse de Paris, de l'Association Française des Orchestres... se mobilise encore aujourd'hui pour faire connaître, soutenir et faire soutenir l'Orchestre Français des Jeunes ! Ensemble c'est toujours mieux !



Créée en 2006, sous le sigle FSMA
l'association devient le 15 mars
2014 ANSEP2A « Association
Nationale des Structures
d'Enseignements et Pratiques
Artistiques Associatives.

ANSEP2A a pour ambition d'informer et accompagner les structures culturelles associatives.

Ses missions sont :

- De favoriser le maintien et le développement de structures en milieu rural comme en milieu urbain (notamment sous la forme d'une médiation et d'un suivi des associations)
- D'œuvrer pour un enseignement artistique de qualité (notamment à travers la proposition d'une formation pédagogique et par un accompagnement dans la rédaction du projet pédagogique)
- D'informer, échanger les expériences entre associations d'enseignements et de pratiques artistiques et ainsi lutter contre leur isolement.

Pour en savoir plus sur ANSEP2A :
<http://fsma.e-monsite.com/>



Les rendez-vous
de la rentrée

Save the date assemblée ouverte

Lundi 13 octobre 2014 à Paris

Assemblée ouverte sur l'Étude sur les dispositifs départementaux d'enseignement et éducation artistique et de soutien aux arts vivants et aux arts plastiques

Cette assemblée est ouverte aux acteurs politiques et aux partenaires des pratiques, de l'éducation et des enseignements artistiques (élus et professionnels des conseils généraux et des collectivités territoriales, personnels de l'éducation nationale, de l'éducation et de l'enseignement artistiques, de l'éducation populaire, des lieux de création et diffusion...) et à toute personne intéressée par ces questions.

Journée nationale

Jeudi 6 novembre à Reims

Art, culture et enseignement supérieur

La Région Champagne-Ardenne, au regard des différents établissements d'enseignement supérieur artistique implantés sur son territoire et des liens avec le Service Universitaire d'Action Culturelle de l'université, soutenus par la DRAC, la Région et la Ville de Reims, entre autres, est un terrain d'expérimentation sur le rapprochement entre l'enseignement supérieur, les écoles d'art et leur territoire.

MEMBRES FONDATEURS DU CANOPÉEA

La Plate forme interrégionale d'échanges et de coopération pour le développement culturel - La Fédération nationale Arts vivants et Départements - L'association nationale Culture et Départements - Le Conseil des CEFEDEM (Conseil national des centres et départements de formation supérieure à l'enseignement artistique) - Le Conseil des Centres de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) - Conservatoires de France - ARTE[F]act, (ART Et Formation en ACTes) - Le Collectif RPM (Recherche en Pédagogie Musicale) - La Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles (FNEIJMA) - La Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves des Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre (FNAPEC) - La Confédération Musicale de France (CMF) a rejoint le CANOPÉEA en juin 2012.

Adhérer au CANOPÉEA : www.canopeea.fr

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Pratique collective

(Classements nationaux, accords SACEM...
5000 ensembles musicaux : chorales, brass bands,
orchestres symphoniques, harmonies, big-bands, etc.)

Concours

(Concours d'excellence, Diplôme d'Aptitude
à la Direction des Sociétés Musicales...)

Formations

(Stage de direction de chœur, orchestre à plectres...)

Centre de ressources

(Journal CMF, intranet CMF réseau, boîtes à
outils, partitions...)

Enseignement

(propositions pédagogiques, épreuves d'examen,
déchiffrages, convention SEAM, assurances...
1 400 écoles de musique profitent actuellement de
ces nombreux avantages)

Les élèves des écoles de musique affiliées à la
CMF bénéficient aussi de tarifs préférentiels lors
de l'inscription aux différentes activités CMF.

RENSEIGNEZ-VOUS !



CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
103, bd de Magenta 75010 Paris
Tél. : 01 48 78 39 42
Fax : 01 45 96 06 86
Courriel : cmf@cmf-musique.org
www.cmf-musique.org

CONCOURS EUROPÉEN DE LA FNAPEC

MUSIQUES D'ENSEMBLE

Une renommée européenne

Ce sont 31 ensembles candidats qui ont concouru dont une dizaine venue de divers pays d'Europe - Allemagne, Angleterre, Autriche, Italie, Portugal, Suisse.

La 28^e édition du Concours européen Musiques d'Ensemble s'est déroulée les 20, 21 et 22 février dans les locaux du CRR de Paris. Sa renommée n'est plus à faire. L'affluence des candidats, 31 ensembles en début de carrière professionnelle, dépasse largement nos frontières. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des musiciens de six nationalités différentes venues d'Europe, une véritable pépinière de jeunes talents.

Dès le jeudi, les ensembles attendus se présentent pour les répétitions. La plupart des instruments mis à disposition par le CRR, clavecin, percussions et pianos, sont déjà en place en fond de scène grâce à l'équipe de bénévoles. Les musiciens sont très concentrés, l'ambiance est chaleureuse et détendue. Les répétitions se poursuivent le vendredi matin. Dans le hall du conservatoire, on s'affaire pour l'installation de l'exposition des partenaires du concours, Woodbrass et les piano Roland. La salle Fauré se transforme pour accueillir le déjeuner et le dîner. Dans l'auditorium, un fidèle de la FNAPEC, Patrick Lamy, installe son matériel d'enregistrement audio...

C'est au tour des membres du jury d'arriver. Après une rapide collation, ils se familiarisent avec le règlement et les finalités du concours. Il y a là Richard Lowry, le président, entouré de Jérôme Kaltenbach, Dorian Lamotte, Thibault Noally, Yun-Peng Zhao, Mathieu Franot et Constanze Dedieu. Le concours va commencer et Gaëlle Le Gallic, productrice à France Musique, l'annonce en direct sur les ondes de France Musique. Martine Mabboux et Suzy Marceau accueillent le public et c'est au tour des candidats d'investir la scène !

SAMEDI

Les auditions se poursuivent le samedi. En toute fin de matinée, les membres du jury se retirent pour délibérer. A 15 h, en attendant la proclamation des résultats, le Quatuor Eclisses lauréat de Musiques d'Ensemble 2013, offrent au public une heure de musique. Dans la salle, la plupart des candidats sont présents et l'on retrouve de nombreux amis et partenaires du concours. A l'issue de ce concert, très applaudi, les musiciens laissent la scène aux jurés impressionnés par la qualité et le haut niveau des ensembles qui se sont présentés, rendant comme d'habitude le choix très difficile. Pour clore cette édition, après l'annonce des résultats et un mini concert des lauréats, les membres du jury ont été à disposition des candidats pour un moment privilégié d'échange. C'est autour du pot de l'amitié que Musiques d'Ensemble 2014 s'est terminé.

Suzy Marceau adresse ses plus vifs remerciements aux membres du jury et souligne que leurs qualités humaines associées à leur professionnalisme ont fait de cet événement un moment privilégié riche d'enseignements pour l'ensemble des participants. Elle remercie Xavier Delette, le Directeur du CRR de Paris, pour son accueil chaleureux et tient également à témoigner sa reconnaissance à tous les membres du CRR qui ont apporté une assistance des plus précieuses. Ses remerciements vont de même à tous les partenaires pour leur soutien et leur fidélité. L'Assurance des Musiciens et des Métiers de la Musique,

**29^e ÉDITION DU CONCOURS EUROPÉEN
MUSIQUES D'ENSEMBLE FNAPEC**
30 avril, 2 et 3 mai 2015 à Paris

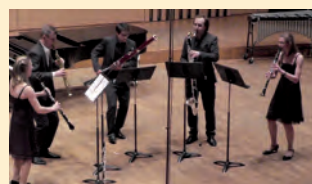
CRR de Paris

Dossier d'inscription sur le site FNAPEC

www.fnapec.com

Contact : Allo FNAPEC - Tél. : 06.83.51.83.11

L'Académie des Beaux-Arts, Le Champagne Michel Mailliard, Woodbrass, Didier Jeunesse, Piano Roland, l'AMA (Association des Musiciens Amateurs), Les amis de Vaison la Romaine, l'Association 5à7 Musical d'Arradon, ProQuartet, Selmer, ACS-Custom France et France Musique. La générosité et la disponibilité de nombreux bénévoles et amis sont un atout majeur de ce concours. Le travail d'équipe de cette 28^e édition a été remarquablement efficace et digne de professionnels. Un grand bravo et un grand merci à tous !



© Hector Cornilleau

Le Jury

- **Président,**
John Richard Lowry, Ancien Directeur du CRR d'Angers
- **Jérôme Kaltenbach, Chef d'orchestre**
- **Dorian Lamotte, Violoniste concertiste, directeur artistique de l'orchestre de Valdivia**
- **Thibault Noally, Violon solo des Musiciens du Louvre-Grenoble**
- **Yun-Peng Zhao, Premier violon du Quatuor Diotima**
- **Mathieu Franot, Clarinetiste du Quatuor Absinthe, co-directeur artistique des Frivolités Parisiennes**
- **Constanze Dedieu, Pianiste, chambriste, chargée de production ProQuartet-CEMC**

MUSIQUES D'ENSEMBLE 2014

21 et 22 février 2014 – CRR de Paris

Palmarès 2014



Bourse « Assurance des Musiciens et des Métiers de la Musique » 5 000€
et une invitation de ProQuartet

Quatuor AROD :

Jordan VICTORIA (violon)
Alexandre VU CONG (violon)
Corentin APPARAILLY (alto)
Samy RACHID (violoncelle)

Bourse « Académie des Beaux Arts »
3 000€

Quatuor HANSON :

Anton HANSON (violon)
Jules DUSSAP (violon)
Gabrielle LAFAIT (alto)
Simon DECHAMBRE (violoncelle)



Bourse FNAPEC « Musiques d'Ensemble »
2 500€

QUATU'OR LALOI :

Nicolas ARSENIJEVIC (saxophone)
Vincent DUPUY (saxophone)
Guillaume BERCEAU (saxophone)
Julien BIRE (saxophone)



Bourse « Champagne Michel Mailliard »
2 000€

Duo KITHARSIS :

Alexandra PETRISOR (guitare)
Dragos HORGHIDAN (guitare)



© Amin Fuchs

Bourse des partenaires 1 600€
(Woodbrass 500€, Didier Jeunesse 500€,
Piano Roland 250€, Association AMA 200€,
Les Amis de Vaison la Romaine 150€)

Duo STEIMEL-MÜCKSCH :

Olivia STEIMEL (accordéon)
Josef MÜCKSCH (guitare)



Bourse ancienne UR FNAPEC Ile de France 1 510€

Ensemble MAJA :

Marie SOUBESTRE (soprano)
Bianca CHILLEMI (piano)
Julie BRUNET (flûte traversière)
Joséphine BESANÇON (clarinette et clarinette basse)
Clément BERLIOZ (violon)
Manon GILLARDOT (violoncelle)
Thibault LEPRI (vibraphone)



© Quartet photo

Bourse du 5 à 7 musical d'Arradon 1 000€

Quatuor ALINDE :

Eugenia OTTAVIANO (violon)
Eduard BAYER (violon)
Amélie LEGRAND (alto)
Lukas WITTERMANN (violoncelle)



NEXUS REED quintet :

Marita KOHLER (hautbois, cor anglais)
Annatina KULL (clarinette Si-bémol, La)
Sandro BLANK (saxophone soprano, saxophone alto)
Nicola KATZ (clarinette basse)
Maurus CONTE (basson)

Prix spécial de la Maison SELMER
d'une valeur de 1 000€
Réalisation de supports de communication
Et Prix spécial de ACS-custom France
d'une valeur de 875€
5 paires de protecteurs auditifs
dispositifs sur mesure

L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA MUSIQUE DE VAISON-LA-ROMAINE

Ecouter ce concours ... un vrai moment de bonheur

Le témoignage d'Anne Volkringer-Adloff enrichit le regard que nous portons sur ce concours. Empreint d'émotion, d'admiration et de reconnaissance, elle nous entraîne dans sa passion pour la musique... et les musiciens.

Responsable de l'association des Amis de la Musique de Vaison la Romaine, je me suis rendue au concours de la FNAPEC les 21 et 22 février 2014 dans l'espoir de découvrir de jeunes talents prêts à venir jouer pour nous à Vaison, comme ce fut à plusieurs reprises le cas dans le passé. Nous étions quatre membres de notre association à suivre avec passion ce concours européen de musiques d'ensemble, remarquable par sa variété et sa qualité : ensembles qui allaient du duo à l'octuor, musique de la renaissance à la création contemporaine et tous les instruments, de la guitare au saxo, du piano aux instruments baroques ou au bandonéon.

Tout ce que nous avons entendu était très bon, voire excellent ; et nous étions plein de compassion pour le jury qui devait, lui, choisir les lauréats ! Comme l'a d'ailleurs souligné le président du jury, chaque groupe aurait mérité d'être récompensé.

Disons-le très clairement : ce concours n'est pas une gentille audition de fin d'année pour sages élèves de conservatoire en mal de reconnaissance familiale !

Nous avons entendu et applaudi de jeunes musiciens qui, en fin de formation, sont presque professionnels par leur niveau technique et musical. S'ajoute à leur haut niveau de pratique instrumentale, une énergie, une jeunesse, un enthousiasme et une sensibilité qui nous ont subjugués. Nous avons été dans l'admiration et le plaisir de l'écoute pendant deux jours ; nous savons bien quel travail exige une pareille réussite musicale et quelle discipline suppose ce travail. Ce fut pour nous un vrai moment de bonheur.

Bien entendu, nous avons pris contact avec plusieurs d'entre eux pour leur dire notre souhait de les accueillir à Vaison dès que ce leur sera possible. Nous avons à cœur de les faire connaître et apprécier de notre public mélomane et averti, comme c'est le cas depuis de longues années. Notre programmation se plaît à faire se côtoyer de grands noms des interprètes contemporains et de jeunes musiciens promis à un bel avenir, ce que nous avons pu vérifier très régulièrement.

Plusieurs d'entre eux, qui sont venus à la chapelle St Quenin à leur début et qui aujourd'hui sont devenus célèbres, reviennent régulièrement jouer pour nous avec une grande fidélité et, je crois, un peu d'émotion à retrouver les lieux de leurs débuts. C'est pour nous un grand bonheur et une grande fierté et toute notre reconnaissance s'adresse non seulement à eux mais aussi aux organisateurs du concours.

Je voudrais ajouter que ce concours n'est pas seulement le moment d'une sélection ; il est aussi le lieu où s'élaborent les projets de demain puisque le choix du jury s'attache à distinguer non seulement la qualité d'une prestation mais aussi un projet musical. En effet, les bourses accordées aux groupes lauréats sont destinées à soutenir une entreprise : master classe ou enregistrement d'un premier disque ou tournée, c'est vraiment la musique d'aujourd'hui, vivante et créatrice qui est récompensée dans ce concours.

Enfin, il faut dire combien l'atmosphère du concours est exceptionnelle : un lieu chargé d'histoire nous accueille : la rue de Madrid est pour



tous les musiciens un haut lieu musical.

L'organisation rigoureuse des épreuves : 18 minutes par groupe avec un respect absolu du temps imparti donne un tempo à la fois un peu stressant et frustrant, on aimerait tellement les entendre plus, ces jeunes musiciens ! Mais cette exigence est la garantie du sérieux et de l'impartialité des épreuves.

Ce huis-clos musical crée une ambiance très conviviale et chaleureuse où musiciens, membres du jury et public partagent une même passion pour la musique et un même engagement au service de la musique vivante. Il faut en remercier très chaleureusement les organisateurs de ce concours, bénévoles au grand cœur et à l'énergie inépuisable qui assurent un accueil souriant et de qualité pour tous et en particulier pour les jeunes musiciens confrontés à la tension des épreuves.

Une telle entreprise fait croire à la vitalité de la musique classique, à l'inventivité des jeunes musiciens, à la générosité et au sens du partage qui vont de pair avec l'amour de la musique. On ne peut désespérer de l'avenir lorsque l'on a participé à une si belle aventure !

Nous serons, bien sûr, fidèles au rendez-vous de 2015 ; nous sommes assurés d'y retrouver dans la chaleureuse atmosphère qui caractérise le concours un grand moment d'excellence musicale.

*Anne Volkringer-Adloff,
Présidente des Amis de la Musique de Vaison,
partenaires du concours de la FNAPEC*

ALIENOR Lutherie

**Violons, Altos, Violoncelles,
Contrebasses, Guitares, Cordes et
Accessoires**

Atelier de lutherie depuis 30 ans

Paris
4 rue de Madrid
75008 Paris
01 45 22 89 81

Pontoise
38 rue Alexandre Prachay
95300 Pontoise
01 30 32 85 66

Versailles
35 rue de l'Orangerie
78000 Versailles
01 30 21 02 33

<http://www.alienorlutherie.com>

LES AMA,

ASSOCIATIONS DE MUSICIENS AMATEURS

*Amateurs et Professionnels, une passion commune :
la musique !*



Les Associations de Musiciens Amateurs, AMA, créées en 1953, se sont données pour vocation de susciter la pratique musicale à partir de la musique d'ensemble et, de manière privilégiée, la musique de chambre. La vingtaine d'associations régionales (soit environ 800 adhérents de tous âges et instruments) est regroupée en une Fédération, FFAMA qui organise chaque année, au moment des vacances scolaires, quatre Rencontres de musique de chambre: au Conservatoire de Bayonne, à Alès, au Chambon-sur-Lignon et à Vierzon, autant d'occasions, dans un climat chaleureux et intergénérationnel, de se livrer pendant une dizaine de jours à une pratique musicale intense.

Certes les musiciens amateurs n'ont pas la compétence technique de ceux qui ont le privilège de faire de la musique leur métier mais, ils ont en partage avec les musiciens professionnels le même amour pour la musique qui leur apporte également de grandes joies.

Nos AMA accueillent d'ailleurs avec bonheur les musiciens professionnels qui enrichissent la pratique musicale.

A l'encontre d'une longue tradition selon laquelle ces deux « mondes » étaient relativement cloisonnés, leur relation a considérablement évolué aujourd'hui. Une enquête sociologique récente a montré, en effet, l'intérêt croissant des pouvoirs publics et des conservatoires (si l'on excepte Paris et Lyon dont la finalité est exclusivement l'excellence, voire la professionnalisation). Les conservatoires de région, souvent dans le cadre d'une convention conclue avec l'AMA sur place, ouvrent de plus en plus leurs classes à la « formation continue » et proposent des cours de musique de chambre mais aussi d'approfondissement de la technique instrumentale et éventuellement des cours d'analyse des œuvres.

L'enquête évoquée ci-dessus met en lumière le nombre extrêmement restreint de ceux qui, à l'issue de leurs études au conservatoire, s'orientent vers une carrière professionnelle; de plus une grande partie d'entre eux ne fera plus de musique de leur vie, une fois sortis de leurs écoles de musique et conservatoires ! Or, nos associations sont particulièrement accueillantes à l'endroit de ces jeunes musiciens qui trouveraient ainsi l'occasion de poursuivre leur pratique musicale car toutes les AMA organisent régulièrement des séances de musique, des salons privés ou des concerts dans les conservatoires, des églises ou des musées. Nos adhérents, qui recherchent avant tout la pratique de musique d'ensemble et de musique de chambre, s'organisent bien entendu pour que les répétitions puissent avoir lieu chez eux ou dans des locaux appropriés.

Fort heureusement aujourd'hui la musique n'est plus l'apanage de privilégiés et ce serait fort dommage que des jeunes qui ont fait un parcours de plusieurs années musicales remisent à tout jamais leur instrument, alors qu'ils peuvent poursuivre dans un cadre amical et sans esprit de compétition, avec des amateurs mais vrais passionnés de musique. D'ailleurs, c'est avec grand plaisir que la FFAMA participe depuis plusieurs années au Prix des Partenaires dans le cadre du toujours excellent concours « Musiques d'Ensemble » de la FNAPEC.

Nous vous invitons à venir nombreux consulter notre site www.ffama.fr où vous trouverez la liste complète des nos AMA régionales, n'hésitez pas à prendre contact avec elles, vous serez les bienvenus !

*José LAVAUD, président de l'AMA AQUITAINE
Christiane COIFFARD, présidente de la FFAMA*

THE FAMILY OF STEINWAY DESIGNED PIANOS

Boston
DESIGNED BY STEINWAY & SONS®

Essex
DESIGNED BY STEINWAY & SONS®

Pianos HANLET
depuis 1866

Parking privé gratuit
Zone d'emplois - 4 rue Grange Dame Rose - 78140 Vélizy
tél.: 01 34 65 75 75 - www.pianoshanlet.fr

CENTRE EUROPÉEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

*ProQuartet,
incubateur de talents*

Depuis sa fondation en 1987, l'association ProQuartet soutient les jeunes ensembles professionnels à travers des masterclasses et des scènes ouvertes aux jeunes formations, en France (Théâtre des Bouffes du Nord, églises de Seine-et-Marne et de l'Yonne, Châteaux d'Angers et de Lourmarin, ...) comme à l'étranger (Hongrie, Belgique, Finlande).

La transmission étant au cœur de son projet, l'Association facilite la rencontre entre les jeunes musiciens et les grands maîtres de la musique de chambre (membres des Quatuors A. Berg, Artemis, Hagen, ...), ainsi qu'avec les compositeurs d'aujourd'hui. Elle ouvre plusieurs de ses rendez-vous au public, notamment aux élèves des conservatoires (masterclasses, concerts de clôture, ateliers, ...). ProQuartet propose aussi un programme d'activités pour les chambristes amateurs, constitués en ensemble ou pas.

Depuis 2012, un prix ProQuartet est remis à l'occasion du concours annuel de la FNAPEC : les Quatuors Sendrez (2012), Van Kuijk (2013) et Arod (2014) en ont ainsi été les lauréats. Ce prix consiste en une invitation à se produire au sein de la programmation de concerts de l'Association. Ce concert est un véritable tremplin pour de jeunes ensembles en quête de reconnaissance.

www.proquartet.fr

01 44 61 83 50 (standard)

01 44 61 83 55 (service de formation professionnelle)



masterclass à Paris, février 2014 * Marion Gravrand - ProQuartet

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2014-2015

Musique de chambre & quatuor à cordes
» Paris - Provence

- » Masterclasses pour ensembles professionnels
- » Cours ouverts au public
- » Concerts de clôture - entrée libre -

ProQuartet
Centre européen
de musique de chambre

www.proquartet.fr - 01 44 61 83 50

le magazine de référence des professionnels
et des passionnés de musique classique



1 AN = 15 NUMÉROS
(dossiers spéciaux inclus) **63 €**
+ hors-série "Guide fiscal du musicien"
+ accès aux contenus numériques du site

Découvrez l'intégralité de nos formules
d'abonnement guides et dossiers sur
boutique.lalettredumusicien.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer sous pli affranchi à

La Lettre du Musicien - Service

Abonnements - 14 rue Violet, F-75015 Paris

- Je m'abonne à **La Lettre du Musicien**
pour un an au prix de 63 € *
- Je souscris un abonnement "découverte"
pour trois numéros au prix de 11 € *
(* prix valables en France métropolitaine uniquement)

Nom

Prénom

Société/Etablissement

Adresse

CP Ville

Profession

Courriel*

* indispensable pour accéder à votre espace abonnés sur www.lalettredumusicien.fr

Ci-joint mon règlement de € à l'ordre de La Lettre du Musicien

code FNAPEC | tarif valable jusqu'au 31/3/2015

MM
CHAMPAGNE

A VERTUS - FRANCE

*Le Champagne Mailliard
est heureux
d'être aux côtés
de la **FNAPEC**
à l'occasion de
toutes ses manifestations.*

Tél : 03 26 52 15 18

Fax : 03 26 52 24 05

52, avenue de Bammental - 51130 Vertus

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

WOODBASS, UNE PASSION POUR LA MUSIQUE

*Woodbrass.com, une success
story Made in France !*

Avec 90 000 instruments et accessoires de musique disponibles et plus de 800 marques proposées, Woodbrass attire plus d'un million de visiteurs sur son site web par mois. Woodbrass c'est aussi 5 Woodbrass Stores sur une surface de 1450m² au cœur de la Cité de la Musique à Paris, proposant non seulement un large choix et un service de qualité, mais aussi des studios d'essais, avec entre autre un concept unique au monde d'essai libre de percussions dans des studios insonorisés.

Avec une offre en ligne traduite en plusieurs langues, des musiciens de toutes tranches d'âges et venant du monde entier visitent chaque mois les Woodbrass Stores et le site Internet.

« La Musique est à tout le Monde ! » - telle est la philosophie de la société venant de fêter son 15^{ème} anniversaire cet été ; rendre accessible la pratique instrumentale au plus grand nombre, grâce aux prix les plus bas tout en conservant une qualité de service optimale. Et la recette paye, Woodbrass est aujourd'hui un acteur incontournable du monde de la musique : N° 1 français de la vente d'équipement musical.

70 employés, musiciens passionnés, travaillent aujourd'hui chez Woodbrass pour partager avec vous une passion commune, la musique !

Partenaires

Partenaire officiel de la FNAPEC

woodbrass.com
music instruments

La musique est à tout le monde !

**Nouveaux aménagements
des 5 Woodbrass Stores Paris, venez les découvrir !
Studios d'essais individuels.**

Librairie Musicale Woodbrass.
*60 000 partitions et méthodes parmi 100 éditeurs
disponibles en quelques clics ou au Woodbrass Store Paris.*

Le plus grand choix au meilleur prix :
*instruments à vent, percussions, guitares, claviers,
sonorisation, home studio, deejay, partitions, méthodes,
violons, éveil musical, accessoires...*

Commandes sur internet : www.woodbrass.com

Conseils & commandes par téléphone : 0800 95 96 63 appel gratuit

5 Woodbrass Stores Paris : 7-15 av. du Nouveau Conservatoire 75019 Paris

Point Retrait Nantes : 1 rue du Charron 44800 Saint-Herblain

Eagleton
Cornet CR100

L'AVENIR DES CONSERVATOIRES

Poursuivons le débat

Des compétences reconnues, un ancrage culturel dans un maillage territorial... Les conservatoires sont au cœur des débats sur l'éducation et l'enseignement artistique. Cependant leur situation est jugée préoccupante.

Dans un contexte économique et social extrêmement tendu et une mutation généralisée de nos institutions, tous les conservatoires et écoles de musique pourraient être menacés.

Des lois de décentralisation sont en cours d'écriture, les nouvelles priorités annoncées par l'Etat en matière de refondation de l'école (nouveaux rythmes scolaires) et d'éducation artistique et culturelle font l'actualité. Le projet de loi sur la création artistique engagé par le Ministère de la Culture et de la Communication questionne. Autant de sujets qui bouleversent les cadres de référence et brouillent les frontières. D'autant que le désengagement financier de l'Etat pour les CRR et CRD mais aussi des conseils généraux, régionaux, des villes et intercommunalités suscite déjà des interrogations sur l'avenir de nos conservatoires et écoles de musique.

Pour reprendre les termes de la Charte de l'Enseignement artistique spécialisé de la musique, de la danse et du théâtre, la formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective.

Parallèlement, les conservatoires, établissements d'enseignement en danse, musique et théâtre, pôles de référence en matière d'enseignement artistique, ont pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles, ce qui les place au cœur de l'éducation des enfants. N'oublions pas que certains d'entre eux assurent également la formation préprofessionnelle.

S'INSCRIRE DANS L'AVENIR !

En tant que pôles de structuration d'un enseignement artistique fondamental, les conservatoires vont-ils rester une référence territoriale ? Quels engagements réciproques entre Etat et Collectivités territoriales ?

Les trois missions des conservatoires, dévolues par la loi de décentralisation du 13 août 2004 sont des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, d'éducation artistique et culturelle, de développement des pratiques artistiques des amateurs. Ces missions vont-elles évoluer dans les nouveaux classements des établissements ? L'enseignement artistique spécialisé restera-t-il une mission essentielle ? Leur mission pédagogique restera-t-elle en cohérence avec un schéma d'orientation pédagogique proposé par l'Etat ? En cohérence avec les offres d'enseignement supérieur ?

Ces questions, en débat lors de notre dernier congrès, se poursuivent dans les colonnes de notre revue.

Tout d'abord, Michel Orier, Directeur général de la DGCA, *Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture et de la Communication*, affirme que l'enseignement spécialisé est en enjeu majeur et confirme la tenue d'Assises sur l'enseignement spécialisé du spectacle vivant à l'automne. Puis, Guy Dumélie donne le point de vue de la FNCC, *Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture*, sur la place et le rôle des conservatoires dans les politiques publiques en faveur de l'Art et de la Culture. David Constans-Martigny, pour l'AMGVF, *Association des Maires des Grandes Villes de France*, aborde l'articulation des politiques culturelles au cœur de l'action des grandes villes et agglomérations.

Le dialogue avec CdF, *l'association de directeurs Conservatoires de France*, fait émerger un fort engagement en faveur d'un enseignement artistique public, créatif, dynamique et renforcé.

Enfin, Frédéric Merlo, Eric Houget et Alain Gintzburger, pour l'ANPAD, *l'Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique*, promeuvent le rôle moteur du Théâtre, au sein des conservatoires.



Corelli
Cordes Corelli by SAVAREZ

La
Métamorphose

CANTIGA : l'instrument,
le jeu, le son transfigurés...

L'immense avancée acoustique de la nouvelle fibre Corelli offre des possibilités de jeu inédites du fortissimo au pianissimo.

La réactivité de la corde est exceptionnelle : mise en vibration très facile et réponse très précise.

Avec les cordes CANTIGA, expérimentez le plaisir d'un jeu unanimement confortable avec de nouveaux horizons sonores.

Libérez les nuances les plus délicates.

JEU - SET
MEDIUM

VIOLON | VIOLIN

Corelli

900M
SYNTHETIC CORE

www.savarez.com

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ : UN ENJEU MAJEUR

Par Michel ORIER

Directeur général de la Création artistique
au Ministère de la Culture et de la Communication

Le ministère de la Culture et de la Communication invite les acteurs de l'enseignement spécialisé des disciplines du spectacle vivant à la tenue d'assises en vue de préparer des réformes.

ENTENDONS NOUS BIEN...

La double occurrence de choix budgétaires commandés par le retour à l'équilibre dans lequel s'est engagé le gouvernement et de la priorité accordée à l'éducation artistique et culturelle, notamment dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires, a suscité une forme d'incompréhension et a pu donner lieu à l'interprétation erronée selon laquelle le ministère invitait les conservatoires à désinvestir le champ de l'enseignement spécialisé pour se reconvertir dans l'éducation artistique et culturelle (EAC). Il n'en est rien. Certes, les impératifs budgétaires nous ont conduits, par redéploiements de crédits consacrés jusque ici à l'enseignement spécialisé, à augmenter les moyens sur le secteur de l'enseignement supérieur, en cours de structuration et relevant des missions premières de l'État. Mais, parallèlement, il convenait de mettre en valeur le rôle déjà assumé par nombre d'établissements sur le terrain de l'éducation artistique et culturelle et même de les inciter à s'y déployer davantage encore. Grâce à la réforme des rythmes scolaires, l'ensemble des élèves va se voir proposer un parcours artistique et culturel alliant enseignement, fréquentation des œuvres et pratique artistique. Comment imaginer que les conservatoires n'y prennent pas une part éminente ? La finesse des mailles du réseau qu'ils constituent assure leur présence aussi bien dans les zones urbaines que dans les territoires ruraux, où ils sont parfois les seuls foyers artistiques de proximité. L'EAC doit être un outil propre à attirer vers ces établissements des populations qui en sont encore éloignées, favorisant une meilleure représentation en leur sein de la diversité sociale. C'est assez dire que l'EAC ne constitue nullement pour eux un projet alternatif à la mission d'enseignement mais une voie de développement.

Ce qui se joue dans les conservatoires c'est, dans la diversité des disciplines et des esthétiques, le développement d'une pratique amateur toujours plus vivace, l'élargissement des publics et l'émergence de nos artistes de demain, créateurs et interprètes. Face à un tel enjeu, le ministère de la Culture et de la Communication entend bien conserver toute sa place sur le champ de l'enseignement artistique spécialisé, fidèle à la voie qu'il s'est tracée dès ses origines. Mieux encore, c'est à une relance de sa politique en ce domaine qu'il s'attelle aujourd'hui, en agissant prioritairement sur deux leviers : la pédagogie et l'organisation du réseau des conservatoires.

... POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

L'heure est venue d'ouvrir un chantier de rénovation des pratiques pédagogiques. Le champ artistique est par essence en perpétuel renouveau. Ce mouvement doit être pris en compte. Les méthodes pédagogiques doivent se diversifier. Dans le domaine de la musique notamment, la pédagogie collective doit se développer davantage. Il ne manque pas dans notre pays d'expérimentations audacieuses en cette matière qui mériteraient d'être capitalisées. Dans le respect des compétences de chacun, l'articulation de l'enseignement avec l'EAC doit être précisée.



DGCA - Direction Générale de la Création Artistique
Ministère de la Culture et de la Communication
62 rue Beaubourg
75003 PARIS
Téléphone : 01.40.15.80.00

Internet : www.culturecommunication.gouv.fr

La Direction générale de la création artistique (DGCA) définit, coordonne et évalue la politique de l'État relative aux arts plastiques et au spectacle vivant, en l'inscrivant dans une logique plus large d'aménagement et de développement du territoire. Ses missions couvrent, dans les domaines relevant de ses compétences, le soutien à la création, l'aide à l'insertion professionnelle, l'enrichissement des collections publiques, l'élargissement des publics et des réseaux de diffusion... La direction générale de la création artistique réunit l'ancienne direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS) et l'ex délégitation aux arts plastiques (DAP).

En matière d'organisation, les textes de 2006 ont introduit la notion de rayonnement communal, intercommunal, départemental ou régional dans les critères de classement des établissements labellisés par l'État. Dans le contexte des ambitieuses réformes territoriales en préparation, il faut aller plus loin dans cette logique en encourageant mieux, au sein des territoires, la mise en réseau des établissements. Relevant à la fois de la pédagogie et de l'organisation, la question du repérage et de l'accompagnement des talents est primordiale, tandis que l'enseignement supérieur des disciplines artistiques est en cours de structuration. L'échec de la réforme de 2004 sur l'organisation et le financement des cycles d'orientation professionnelle commande la réouverture d'un chantier urgent. Enfin, les questions de la démocratisation de l'accès aux établissements, de l'accompagnement des plus démunis et du statut des grands élèves – dont l'examen est déjà en cours avec les établissements et les associations de parents d'élèves et d'usagers – doivent trouver des réponses adaptées.

Tous ces travaux ne sauraient être menés hors d'une large concertation de l'ensemble du secteur, collectivités territoriales, usagers, pédagogues, partenaires. À cette fin, le ministère de la Culture et de la Communication, ouvrira avant la fin de l'automne les assises de l'enseignement spécialisé des disciplines du spectacle vivant.

LE CONSERVATOIRE, ACTEUR CULTUREL STRUCTURANT SUR UN TERRITOIRE

Une évolution nécessaire

La place et le rôle des Conservatoires dans les politiques publiques en faveur de l'Art et de la Culture : le point de vue de la FNCC

DE QUELS CONSERVATOIRES LA SOCIÉTÉ A-T-ELLE BESOIN ?

Au début des années 90, le premier colloque organisé par la jeune association Conservatoires de France s'intitulait : «De quels conservatoires la société a-t-elle besoin?». Vingt années ont passées. Les attentes des collectivités se sont précisées, les missions de ces établissements ont été maintes fois énoncées par l'Etat, et pour autant nombreuses sont les collectivités à constater l'écart qu'il y a entre ce qu'est le conservatoire et ce qu'il serait souhaitable qu'il soit, et en conséquence à douter de la légitimité de la dépense publique qu'il implique. Rappelons que le conservatoire représente souvent le plus gros budget culturel de la collectivité et qu'il est le service comptant, et de très loin, le plus grand nombre de fonctionnaires de catégorie A. Alors que les conditions sont réunies pour que le conservatoire soit un acteur majeur et structurant dans les politiques culturelles locales, force est de constater que bien souvent il est vécu d'abord comme une charge supportée avec effort.

Dans le même temps les médiathèques, autre équipement culturel de base, ne sont pas perçues de la même façon. Elles bénéficient d'une image plus positive et sont vécues comme un atout, elles sont modernes, ont bien intégré le numérique... Bref la fierté des élus va davantage aux médiathèques qu'aux conservatoires.

Certes on trouvera des exemples qui contredisent totalement ces propos, ou les nuancent. Mais globalement l'atmosphère est davantage à l'inquiétude pessimiste quant à l'avenir qu'au dynamisme enthousiaste et conquérant des années 80 et 90.

Nous avancerons quelques éléments d'explication à cette situation et quelques perspectives d'avenir, car pour reprendre le titre d'un livre du grand orientaliste Jacques Berque : «Il reste un avenir».

L'ÉVOLUTION DU SENS ET DES OBJECTIFS DES POLITIQUES CULTURELLES

Le premier élément est constitué par l'évolution du sens et des objectifs des politiques culturelles.

Nous passons d'une politique culturelle centrée sur les œuvres et les artistes (accéder à la culture, rencontrer les grandes œuvres de l'esprit... toute la doctrine Malraux) à une politique culturelle mettant les individus au centre, la possibilité pour chacun de s'adonner à l'exercice de ses droits culturels (voir les textes internationaux : déclaration de l'UNESCO, convention du Conseil de l'Europe dite convention de Faro, déclaration de Fribourg, mais aussi Agenda 21 de la Culture...) D'où les nouvelles dimensions de l'action publique : éducation artistique et culturelle, prise en compte des pratiques en amateurs... qui s'ajoutent aux anciennes : création et diffusion des œuvres.

Nous sommes encore dans le franchissement de cette étape, mais chez les élus, la perception qu'un établissement culturel, qu'il soit de création et diffusion ou de formation, doit intégrer ces missions nouvelles est assez évidente. En témoigne par exemple l'articulation entre



nouveaux rythmes scolaires et intervention des conservatoires dans l'éducation artistique qui est un objectif largement partagé.

La culture non plus pour s'élever par le rapport personnel à l'œuvre, ou plus seulement dans cet objectif, mais aussi, dans notre monde en crise globale, la culture comme élément de lien social, la pratique artistique en amateur pour des tiers favorisant le vivre ensemble. Il faudrait longuement échanger sur ces aspects, sur cette mutation qui remet en cause bien des représentations, bien des pratiques, qui nous met en présence de l'inconnu, qui inquiète à juste titre car elle recèle aussi des risques, mais rien n'y fera : demain sera forcément différent d'hier.

CETTE ÉVOLUTION CHANGE LES CRITÈRES DE LÉGITIMITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Le second élément découle de cette évolution. D'autant que les contraintes budgétaires vont rendre l'examen de cette légitimité plus exigeant. A qui bénéficie la dépense publique? Quels sont les citoyens concernés et en quel nombre? L'ensemble des aspects budgétaires va lourdement peser sur les choix des élus et du même coup accélérer des changements, des évolutions.

Le troisième élément est la généralisation du numérique. L'accès au numérique s'est généralisé et a modifié le rapport aux connaissances, à l'information, aux échanges... Nous avons tous changé de «logiciel» dans notre vie, nous nous sommes augmentés par cet apport et aussi transformés.

LES CONSÉQUENCES DU DÉSENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT

Enfin dernier élément : l'assèchement rapide du financement de l'enseignement artistique (CRD et CRR) par l'Etat.

Nous partageons la priorité donnée par la Ministre à l'EAC, mais assécher le financement des conservatoires va s'avérer catastrophique. Le désengagement de l'Etat va entraîner le désintérêt des collectivités pour un secteur fragilisé. Combien restera-t-il de PEA dans quelques années ?

Ces quelques éléments rapidement et succinctement mentionnés n'ont aucun caractère exhaustif. J'ai bien conscience qu'il faudrait compléter, nuancer, relativiser, mais nous pourrions poursuivre les échanges, la FNCC y est disposée et en a besoin.

A QUELLES CONDITIONS PEUT-IL Y AVOIR UN AVENIR ?

Le tableau qui précède n'exclut pas la possibilité d'un avenir assez formidable. Depuis quelques années, et cela va reprendre maintenant que les échéances municipales sont passées, la FNCC intitule ses formations dans ce domaine en direction des élus : «Le conservatoire, acteur culturel structurant sur le territoire ?»

C'est dans cette direction qu'il nous semble possible d'avancer.

Voici quelques attentes telles que nous les avons repérées.

Un conservatoire qui participe à l'éducation artistique sur le territoire. Les dumistes sont des agents indispensables pour intervenir à l'école élémentaire, dans les associations, sur les territoires avec d'autres acteurs.

Un conservatoire qui inclut l'accompagnement des pratiques artistiques en amateurs dans ses missions. C'est à dire qu'il met à disposition des amateurs, praticiens de toutes esthétiques, l'expertise, le conseil de ses professeurs. Le conservatoire devient ainsi une «maison des musiques» où se croisent et coopèrent les générations, les esthétiques, les niveaux de pratiques, les disciplines artistiques...

Un conservatoire qui élabore et propose avec d'autres acteurs des projets artistiques qui incluent la participation d'habitants, d'amateurs...

Un conservatoire, résidence d'artistes permanents sur le territoire, qui prend une part active à l'élaboration du projet culturel de territoire, qui est force de proposition en direction des élus et de leurs services, qui est dans l'échange avec l'ensemble des acteurs culturels, sociaux, éducatifs.

Autrement dit un conservatoire qui rayonne sur le territoire, qui est repéré comme un lieu d'accueil, d'échanges et de partage.

En travaillant dans ces directions un établissement d'enseignement artistique se rendra nécessaire, indispensable sur le territoire.

Regardons en parallèle l'évolution des médiathèques. Elles étaient le lieu de la littérature, des œuvres. Elles sont devenues le lieu de tous les savoirs, un lieu d'information, d'échanges, de réalisation et de monstration de projets artistiques dans les domaines de l'image et du son. Elles ont parfaitement intégré le numérique qui permet de s'informer, d'échanger et de se former à distance, de réaliser des projets artistiques.

Les médiathèques deviennent de mieux en mieux des lieux ressources dans lesquels les individus peuvent exercer leurs droits culturels à partir de questionnements, d'intérêts et d'itinéraires personnels qui vont à la rencontre de l'autre. Certes cela pose en permanence la nécessité d'échanges et de formation pour les professionnels, mais les rend indispensable dans le paysage culturel. Les conservatoires disposent de tous les atouts pour s'engager dans cette voie.

Guy DUMELIE

Vice-président d'honneur de la FNCC

Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture

musicora

*Le salon des mélomanes
et des musiciens*

LE RENDEZ-VOUS
CLASSIQUE & JAZZ

6 / 7 / 8
FÉVRIER
2015



**GRANDE HALLE
DE LA VILLETTE
PARIS**

musicora.com
contact@musicora.com
T: 01 81 89 25 00

LE DIALOGUE RENOUVELÉ ENTRE ÉTAT ET COLLECTIVITÉS

Un enjeu d'avenir

L'articulation des politiques culturelles au cœur de l'action des grandes villes et agglomérations

Les maires de grandes villes sont attentifs à leurs conservatoires, comme ils le sont à toutes les composantes du maillage culturel local qui s'est développé à mesure qu'élus et citoyens ont tâché de répondre aux besoins de la population en développant l'offre culturelle. La politique culturelle menée par les collectivités est ainsi passée progressivement d'une réflexion axée sur les artistes à une réflexion orientée sur les publics et leurs parcours culturels.

La démocratisation culturelle, en route sous diverses formes depuis bien avant Malraux, se dote au fur et à mesure d'outils nouveaux, toujours plus intriqués les uns dans les autres : le réseau des bibliothèques vient répondre aux dispositifs de soutien aux librairies indépendantes, l'éducation artistique et culturelle est mise en résonance entre les conservatoires, les écoles d'art, les salles de concert et de spectacle, la rénovation du patrimoine comme l'ensemble des politiques culturelles se conduisent de manière croissante dans une approche commune avec les habitants, les commerçants, les entreprises et les artistes. Une communauté de destin ne se forge en effet pas une fois pour toutes dans le creuset d'événements exceptionnels, mais elle se refonde chaque jour à travers des échanges.

Cette identité commune ainsi créée soutiendra demain la mobilisation de la communauté autour d'objectifs élaborés en commun, inscrits dans un plan national et un contrat territorial.



L'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), créée en 1974, est une association pluripolitique. Elle regroupe les villes et intercommunalités

et accueille en son sein à la fois des maires de villes-centre, des présidents de communautés d'agglomération, des présidents de communautés urbaines et des présidents de métropoles. Elle comptait, au 1er janvier 2014, 95 adhérents, répartis en 49 villes (dont 41 de plus de 100 000 habitants) et 46 EPCI. Elle fête cette année ses 40 ans !

C'est tout l'enjeu de l'action de l'AMGVF en cette période de réorganisation territoriale de la République. L'implication accrue des grandes villes dans la gestion des politiques culturelles est une réalité depuis de nombreuses années déjà, mais cette implication n'est qu'imparfaitement reconnue. Le nouvel acte de décentralisation administrative ne trouvera dès lors sa pertinence que s'il dépasse le seul principe de gestion, à l'instar du simple transfert des subventions de l'Etat aux collectivités territoriales. Les enjeux résident beaucoup plus sûrement dans l'articulation entre les différentes échelles de territoires, le discernement des logiques industrielles et sociétales et les responsabilités partagées entre les acteurs en présence.

La définition de partenariats de développement précis constitue la garantie d'une intervention équilibrée sur l'ensemble du territoire. Dans certaines grandes villes, telles Toulouse, la culture est ainsi intégrée dans le contrat urbain de cohésion sociale.

LE CCTDC AU SERVICE DU DIALOGUE ENTRE ÉTAT ET COLLECTIVITÉS

Le Conseil des Collectivités pour le Développement Culturel (CCTDC), qui a pour objectif d'améliorer le dialogue et de mettre en œuvre une consultation et une co-élaboration entre les collectivités et l'Etat sur l'actualité, les besoins et les projets liés aux politiques culturelles dans lesquelles s'impliquent les collectivités, a pris une nouvelle dimension depuis que le Ministère de la culture a compris la nécessité, à partir de l'action des DRAC, d'un meilleur dialogue avec les acteurs locaux de la mise en œuvre des politiques culturelles.

Le CCTDC permet une écoute importante de la part du ministère des besoins, difficultés et revendications des collectivités. Il institue un relais de transmission efficace vers la Ministre, qui peut commenter lors des séances plénières les conclusions auxquelles sont parvenues les nombreux groupes de travail. Des résultats tangibles ont été obtenus, notamment dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, mais le conseil gagnerait à être renforcé, officialisé à la manière des grands lieux nationaux de dialogue entre l'Etat et les collectivités (à l'instar, par exemple, du comité des finances locales).

David CONSTANS-MARIGNY

Chargé de mission Education, Insertion, Culture

AMGVF : Association des Maires des Grandes villes de France

1^{ER} SALON DU
VIOLON
DE L'ALTO, DU VIOLONCELLE ET DE LA CONTREBASSE

29 ET 30 NOVEMBRE 2014

À LA BELLEVILLOISE
19-21 RUE BOYER, 75020 PARIS

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014
DE 10H À 20H

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2014
DE 10H À 18H

TARIF ENTRÉE : SAMEDI 6 € / WEEK-END 10 €
GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS

Bellevillois TRAD LA LETTRE DU MUSICIEN

©2014 - Conception graphique Dominik Wörlop / AGAVE

LES CONSERVATOIRES EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

Le conservatoire : un acteur culturel et éducatif

Ce qui est passionnant c'est l'articulation et l'équilibre entre héritage et nouvelles missions des conservatoires.

Comment voyez-vous l'avenir des conservatoires ?

Le monde change : les bouleversements techniques, sociaux, économiques, sociétaux... modifient de façon radicale le contexte dans lequel évoluent les conservatoires. L'attente des familles, des élèves, des publics et de nos tutelles évolue. Nous sommes aujourd'hui dans une période de profondes mutations dans laquelle nos établissements ont un rôle essentiel à jouer. Leurs missions se diversifient, leurs champs d'actions et leurs publics s'élargissent tout comme les partenariats avec lesquels ils collaborent. Cela se situe dans un contexte budgétaire contraint, face au désengagement de l'Etat et à la frilosité des régions. La situation est donc préoccupante.

Mais tout n'est pas qu'une question de finances. Ce qui devient complexe - mais passionnant - c'est l'articulation et l'équilibre entre héritage et nouvelles missions.

Qu'est-ce qui a changé dans les conservatoires ?

Les pratiques artistiques, les esthétiques et les finalités se sont diversifiées : on quitte progressivement un modèle unique de parcours de formation visant l'expertise d'une préprofessionnalisation au profit d'objectifs différenciés qui donnent toutes leurs lettres de noblesse à la pratique d'ensemble et à la pratique artistique en amateur.

Cela remet en question la norme : on a trop longtemps uniformisé nos exigences techniques et artistiques (quel que soit l'âge, le parcours, le potentiel, etc...). L'idée de différencier les objectifs, progressions et parcours - et donc les modes d'évaluation - a révolutionné les projets de nos établissements. En cela, la nécessité de s'adapter à des publics très différents (dans leurs origines, leur culture, leurs capacités) a conduit les équipes pédagogiques à quitter cette référence unique de niveau et de savoir-faire.

Nos établissements ont su progressivement s'ouvrir à de nouveaux champs esthétiques, et à de nouvelles pratiques. Ainsi la danse et le théâtre sont de plus en plus présents dans les conservatoires. La musique n'est plus forcément écrite, elle peut se transmettre oralement, s'improviser, se composer. La danse n'est plus exclusivement classique. L'enseignement s'inspire de la création d'aujourd'hui et ne repose plus uniquement sur une grammaire préalable.

Est-ce que tous les conservatoires vont dans ce sens ?

Nous l'espérons, car nous pensons que c'est une transformation qui découle naturellement des changements de la société, des territoires, de la diversification des publics, il nous semble donc logique que cette nécessité d'évolution soit largement partagée. Mais nous ne sommes pas naïfs, et devons bien admettre que tous les établissements ne sont pas encore dans cette dynamique. Certains, nous devons le constater, sont restés sur un modèle obsolète hérité d'un autre temps.

Toutes ces réformes (nouvelles disciplines, changements dans les contenus...) ne risquent-elles pas de nuire à la qualité de l'enseignement ?

D'abord, on observe que l'arrivée de nouvelles disciplines a souvent dynamisé l'équipe pédagogique, en ce qu'elles apportent d'autres modes d'apprentissages, de jeux et d'évaluation, et que cela profite à tous les élèves.



Conservatoires de France est une association professionnelle de directeurs d'établissements d'enseignement artistique. Elle regroupe des représentants de structures enseignant la musique, la danse et le théâtre : conservatoires classés (CRR-
CRD-CRI/CRC) ou non, écoles territoriales ou associatives.

Son objectif : accompagner la mutation de ces établissements, en s'appuyant sur des valeurs sociales, culturelles, éducatives et artistiques.

Conservatoires de France

C/O Ecole de Musique, Danse et Théâtre du Haut-Var

La Croisée des Arts

Place Malherbe

83 470 Saint-Maximin

Les contenus évoluent : dispositifs interdisciplinaires (dont la formation musicale), pratiques collectives toujours plus présentes, précoces et variées, pédagogie de groupe, de projet... on assiste à une multiplication des formes d'enseignement. Il en va de même pour le système d'évaluation : nombre d'établissements ont remplacé les examens par des dispositifs bien différents et nettement plus formateurs. Ils forment toujours autant d'élèves de haut niveau, mais au-delà de cette ultra-spécialisation, leurs élèves élargissent et diversifient leur champ de connaissances, de compréhension de langages et d'expression artistiques.

La diversification des publics ne risque-t-elle pas de se faire au détriment du public habituel des conservatoires ?

Nous sommes nombreux maintenant à poser les enjeux en termes de démocratisation, enfin ! Cela signifie faciliter l'accès à nos propositions pédagogiques et culturelles à des publics aujourd'hui éloignés. C'est un travail de longue haleine que de faire tomber les barrières : ce que l'écrivain Alain Foix appelle « l'intimidation culturelle ». Et comme les moyens sont contraints... les autres doivent "se serrer" un peu...! Cela doit nous amener à clarifier les modalités d'admission dans les conservatoires, affiner la pédagogie de l'inscription et veiller à garantir une égalité d'accès : que chaque personne ait les mêmes chances d'avoir une place, quelle que soit son origine sociale, ses moyens et sa connaissance du monde culturel.

Mais si l'offre stagne et que la demande augmente, quid de l'accès pour tous à la culture ?

Comme vous l'aurez compris, notre action ne se limite plus au seul enseignement spécialisé. Nous touchons un public beaucoup plus vaste par l'action culturelle, la programmation, les dispositifs d'éducation artistique, la sensibilisation sur le territoire scolaire et dans nos partenariats multiples. En outre, nous ne sommes pas les seuls acteurs culturels et éducatifs, et il est important que notre offre entre en complémentarité avec d'autres propositions. C'est dans ce type de constructions partagées que s'inscrit l'avenir des conservatoires.

CDF

Conservatoires de France
Catherine BAUBIN, Présidente

L'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE DANS LES CONSERVATOIRES

Un rôle moteur

Imaginer un autre conservatoire, où le théâtre prendrait toute sa place...

Comme la musique et la danse, le théâtre est l'un des trois arts enseignés dans les conservatoires¹.

Si trop peu d'élèves ont la chance de le pratiquer (moins de 2 % dans les établissements contrôlés par l'État), son influence est néanmoins considérable dans les conservatoires qui ont choisi de le proposer. Cet article a pour objet d'en préciser les multiples avantages, pour ceux qui choisissent de s'y former, et pour penser les conservatoires de demain.

Antoine Vitez l'énonçait ainsi : « Le fait de faire du théâtre est, en soi, le ferment de toutes les transformations »².

Et en effet, le théâtre transforme l'élève en citoyen, questionne l'individu en développant son sens critique, donne à l'artiste sa liberté en scène.

UN ART COLLECTIF : LA FORMATION DU CITOYEN

Si l'acteur est un soliste, sa formation au sein des conservatoires est avant tout collective.

Du plus jeune âge à l'enseignement à orientation professionnelle conduisant au DET ou au DNOPT³, l'enseignement au sein des départements théâtre est essentiellement conduit en cours collectifs. En découvrant les règles du jeu théâtral au sein du groupe où il s'exerce, l'enfant, l'adolescent ou le jeune apprend aussi les règles du jeu démocratique. Il développe sa propre personnalité, tout en apprenant à respecter celle de ses camarades.

En travaillant sur des textes, il explore sa langue, partage une parole, perfectionne sa maîtrise du mot et du geste, apprivoise ses émotions, s'empare du monde. Depuis Jovet, certains fondamentaux demeurent :

« C'est pourquoi tu es ici au Conservatoire ; c'est ce que tu as à apprendre : l'art de dire. »⁴ Mais l'enseignement dans les conservatoires s'est considérablement modifié, suivant les évolutions du jeu de l'acteur sur les plateaux. En plus d'être un instrument à bien dire, jouer un texte demande à l'acteur un engagement intellectuel, corporel, émotionnel où il devra porter une attention constante à l'espace de jeu, à ses partenaires. Le théâtre est aujourd'hui d'abord un art collectif où le savoir n'est pas préconçu mais le résultat d'un processus d'échanges critiques au sein d'un groupe, de propositions et contre-propositions, et de répétitions. Il s'agit donc en premier lieu d'apprendre à voir et à écouter, condition pour pouvoir faire.



UN ART DE LA PENSÉE :

LA FORMATION DU SENS CRITIQUE

L'acteur, le metteur en scène, comme tout artiste est en proie au doute et se trouve sans cesse en demeure de décider, de faire des choix : Où porter mon regard ? Dois-je me déplacer, et comment ? Que penser de cette phrase ? Pourquoi l'auteur a-t-il écrit cela ? A quel moment la débiter ? Avec quelle intention ? A qui l'adresser ? Quel phrasé proposer ? Etc. Discuter de ces choix avec ses camarades, négocier, se mettre d'accord pour construire ensemble une œuvre commune, cela forme le sens critique. Se confronter aux auteurs du passé et du présent, cela permet d'agiter ses pensées, d'aiguiser son sens critique, de prendre plaisir à comprendre, de développer sa curiosité, de s'entraîner à argumenter pour convaincre.

Voir des spectacles aux esthétiques diverses, cela développe l'imagination, crée du désir, interroge au plus profond de soi, émerveille, dérange, bouscule les certitudes, revisite l'Histoire, ébranle. La formation à l'art de l'acteur dans nos conservatoires, au-delà d'une pratique, c'est aussi un dialogue permanent avec les artistes d'hier et d'aujourd'hui, de France et d'ailleurs, pour former des spectateurs avertis et actifs... On s'étonne parfois que la curiosité à l'art et à la création ne soit pas citée comme un des fondamentaux à acquérir et qu'on puisse en rester à la transmission artisanale du « bien exécuté ». Le philosophe Bernard Stiegler, en opposant l'amateur au consommateur, le résume ainsi : « La figure de l'amateur prolonge la figure du goût telle qu'elle se donnait à penser aux Lumières, comme intelligence du sensible ou médiation de l'immédiat, comme singularité d'un sentiment pourtant éduqué. Elle accompagne donc la question de la formation d'un public critique. (...) La figure de l'amateur s'oppose à la figure du consommateur, car l'amateur goûte le donné qu'il perçoit et par là le constitue, il participe à ce qu'il désire et par là s'individue. Aimer, c'est contribuer à l'être et/ou au devenir de ce que l'on aime. »⁵

UN ART MULTIPLE :

LA FORMATION À LA SCÈNE

Au-delà des départements théâtre, et sans vouloir instrumentaliser l'art de l'acteur, qu'il convient en premier lieu de renforcer, comme nous l'indiquerons plus loin, il est important de souligner à quel point les outils de formation de l'acteur, par la liberté qu'ils confèrent, peuvent être mis à profit par tous les artistes, en premier lieu les musiciens.

On sait en effet que la forme des concerts a beaucoup évolué ces dernières années : les musiciens, amateurs comme professionnels, sont aujourd'hui très fréquemment conduits à prendre la parole sur scène pour présenter les œuvres ou les compositeurs, parler de leurs instruments, ou de leur métier.

Or, ils se sentent peu ou mal préparés à ces situations par leurs études en conservatoire.

Plus généralement, s'agissant de leur formation aux spécificités du

Holy Violets de Perrine Gérard par les élèves du Conservatoire de Lyon, mise en espace de Angélique Heller



jeu en scène, les musiciens formés dans les conservatoires français en musique instrumentale sont extrêmement critiques.

Ainsi, un sondage mené auprès d'usagers des conservatoires de tout le territoire métropolitain est très clair sur ce point : pour une très forte majorité d'entre eux, la formation actuelle est insuffisante ou très insuffisante⁶.

Plus précisément, c'est sur le plan de la relation avec l'auditoire et de la prise de parole que se manifeste la plus forte insatisfaction. Pour palier ces carences, l'homme de théâtre apparaît aux yeux des musiciens comme le plus compétent pour leur apporter une formation aux spécificités du jeu en scène, ce que confirment les expériences de terrain.

POUR ALLER PLUS LOIN

La Charte de 2001⁷ soulignait l'insuffisance de l'offre d'enseignement en théâtre sur notre territoire et invitait à la renforcer. Si des avancées ont eu lieu depuis, elles sont bien insuffisantes ! Les parents d'élèves, par leur action déterminée, peuvent contribuer à convaincre les collectivités territoriales d'accroître les moyens qu'elles consacrent à l'enseignement public du théâtre (sous forme de cursus complets et non d'ateliers d'animation) : augmentation des volumes horaires proposés, recrutement de nouveaux professeurs, mise à disposition de locaux adaptés aux spécificités de notre art, meilleure formation des directeurs d'établissement, sont des mesures concrètes que seule une volonté politique forte permet de mettre en œuvre, pour permettre au plus grand nombre d'accéder à un enseignement de qualité.

L'Anpad a d'ailleurs formulé 50 propositions dont les parents peuvent se faire le relai.⁸

Dans un contexte de crise des valeurs et des identités, le théâtre n'est-il pas le lieu de toutes les utopies, de tous les rêves, de tous les possibles ? La question de l'ouverture à la diversité des publics ne va pas sans cette curiosité interdisciplinaire pour que les conservatoires s'imposent aujourd'hui comme les lieux du désir d'expériences artistiques.

Imaginer un autre conservatoire, où le théâtre prendrait toute sa place, est tout le contraire d'une baisse de l'exigence, il faut des enseignants qui soient non seulement de bons techniciens ou connaisseurs de leur art mais des individus encore plus curieux du monde contemporain, des artistes en mouvement et des penseurs actifs de la pédagogie et de l'art. Parce que différents champs disciplinaires s'y côtoient, les conservatoires ont les ressources pour repenser les pédagogies à condition d'ouvrir les frontières entre ces disciplines. Ainsi les conservatoires pourraient être perçus autrement que comme les lieux de l'apprentissage rigoureux réservé à une élite : un espace pour les amateurs d'art.

*Frédéric MERLO, Eric HOUGET et Alain GINTZBURGER,
Président de l'ANPAD
Association Nationale de Professeurs d'Art Dramatique*

1/ L'Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique rassemble des artistes-enseignants, aux profils et parcours divers, qui ont à cœur, non seulement d'être actifs sur les dossiers de l'enseignement initial du théâtre mais aussi de produire une pensée vivante sur l'art dramatique et son enseignement ainsi que sa place dans les conservatoires. En 2014, les Journées Professionnelles d'Avignon organisées par l'ANPAD traitent la question des « diversités ».

2/ Article dans *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} Juillet 1988

3/ Diplôme d'Etudes Théâtrales (DET) - Diplôme national d'orientation professionnelle de théâtre (DNOPT)

4/ Fonds Louis Jouvet, BnF, LJ D 60 (3), classe du 2 mars 1940, p.626.

5/ Site *arsindustrialis.org*, article « Amateur ». L'association *Ars Industrialis*, Association internationale pour une politique industrielle de l'esprit, a été créée le 18 juin 2005 à l'initiative de Bernard Stiegler

6/ Article de Frédéric Merlo paru dans la *Lettre du Musicien* n°447 de mai 2014

7/ Charte de l'enseignement artistique spécialisée :

http://www.culture.gouv.fr/culture/dmmts2006/charte_enseignement.htm

8/ Ces 50 propositions peuvent être téléchargées sur notre site internet <http://www.anpad.fr/pages/nos-chantiers.html>

L'ENSEIGNEMENT DU THEATRE EN FRANCE

*L'enseignement est un autre
soleil pour ceux qui
le reçoivent*

Héraclite

La spécialité théâtre, sous l'impulsion de la politique du Ministère de la culture en faveur de l'enseignement artistique tend à se développer au sein des conservatoires

L'enseignement public du théâtre en France (enseignement spécialisé) est placé sous la responsabilité du Ministère de la Culture et de la Communication. L'État produit les textes qui définissent les cadres de l'enseignement artistique. Il assure les fonctions de préconisation et d'orientation auprès des collectivités territoriales et des établissements publics d'enseignement artistique.

En outre, il crée les diplômes d'enseignement du théâtre (DE, CA), en organise les épreuves et les délivre. Il met en place les procédures de validation des acquis et de l'expérience (VAE). Il en assure la mise en œuvre.

L'enseignement supérieur relève directement de la responsabilité de l'État qui participe pour une large part à son financement. L'État est impliqué dans la nomination des directeurs des trois écoles nationales.

L'enseignement initial

Les conservatoires, établissements d'enseignement artistique, dispensent un enseignement initial, capable de répondre aux attentes diversifiées du public et aux exigences artistiques des disciplines enseignées, sans préjuger de l'avenir des élèves (amateurs, professionnels, spectateurs avertis). Aujourd'hui, la spécialité théâtre, sous l'impulsion de la politique du Ministère de la culture en faveur de l'enseignement artistique tend à se développer au sein des conservatoires.

La pluridisciplinarité au sein de ces établissements est un facteur d'enrichissement des enseignements et de dynamisation des équipes pédagogiques et des élèves.

Certains établissements proposent un dispositif d'éveil et d'initiation au théâtre, destiné aux enfants de 7 à 15 ans. D'autres accueillent uniquement les jeunes à l'entrée dans le cursus de formation initiale (cf. schéma d'orientation).

L'enseignement supérieur

Les conditions d'accès et les cursus varient sensiblement selon les écoles et les spécialités. Si les diplômes universitaires sont rarement requis, il est nécessaire, pour avoir accès à la formation, de réussir un concours d'entrée dans lequel les épreuves pratiques sont prédominantes. Les études sont généralement sanctionnées par un examen qui conduit à la délivrance d'un diplôme de fin de cursus. Les étudiants qui se destinent à l'enseignement doivent préalablement obtenir le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'art dramatique ou le diplôme d'État d'enseignement du théâtre, qui leur ouvre l'accès aux concours d'enseignants de la filière culturelle territoriale.

Zoom sur...

*le Théâtre du Soleil qui fête
ses 50 ans !*

Les 50 premières années du Théâtre du Soleil ont éclairé le parcours de beaucoup. Certains d'entre nous ont cheminé avec la troupe, d'autres ont grandi de spectacle en spectacle. Ils font découvrir aux nouveaux venus les habitudes, partagent les mystères et les souvenirs qui colorent la Cartoucherie. Les publics, les générations, les attentes... se croisent dans une ambiance toute singulière. Le plaisir du théâtre se partage.

Le spectacle est bien vivant !

Les pages qui suivent ont été réalisées à partir de différents entretiens avec Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil.

De très nombreuses sources et ressources sont partagées sur le site internet de la troupe. Un détour s'impose.

Nos remerciements chaleureux vont à Ariane et à toute l'équipe du Théâtre du Soleil à qui nous souhaitons

un Joyeux Anniversaire !

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris www.cnsad.fr
- Ecole supérieure d'art dramatique du théâtre national de Strasbourg www.tns.fr
- Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre www.ensatt.fr

LES AUTRES ÉCOLES

Le ministère de la culture et de la communication a signé avec dix écoles de théâtre, la plate-forme de l'enseignement supérieur pour la formation du comédien.

- École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine www.tnba.org
- Ecole Nationale Supérieure d'Art dramatique de Montpellier www.ensad-montpellier.fr
- Ecole du Théâtre national de Bretagne - www.t-n-b.fr
- Ecole du Centre dramatique national de Saint-Etienne www.lacomédie.fr
- Ecole régionale d'acteurs de Cannes www.eric-cannes.fr
- École professionnelle supérieure d'art dramatique du Nord-Pas-de-Calais www.epsad.fr
- Académie - Ecole Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin (Limoges) www.academietheatrelimoges.com
- Ecole Supérieure d'Art Dramatique (ESAD) www.esadparis.fr

LA BELLE SAISON AVEC L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Un élan créatif à soutenir !

Sous l'impulsion des travaux menés par différentes associations dont Scène(s) d'Enfance et d'Ailleurs, le Ministère de la Culture et de la Communication lance « La Belle saison » qui permettra, de l'été 2014 à la fin 2015, de découvrir toutes les richesses de la création pour l'enfance et la jeunesse.



Depuis quelques années, le spectacle vivant pour l'enfance et la jeunesse connaît un élan créatif et une vitalité artistique qui touchent tant les écritures que les langages scéniques, qu'il s'agisse de théâtre, de danse, de musique, de cirque, d'arts visuels... ou de leurs rencontres sur le plateau. Souhaitée par la profession, La Belle saison avec l'enfance et la jeunesse entend accompagner et amplifier toutes les dynamiques artistiques et les initiatives culturelles de qualité qui se tournent vers les nouvelles générations. En reliant les enjeux artistiques, éducatifs et démocratiques, elle s'inscrit dans le Grand projet pour l'éducation artistique et culturelle, dont la rencontre avec les œuvres et les artistes constitue une composante fondamentale. Le programme de La Belle saison se construira à partir de propositions artistiques et d'événements structurants issus de toutes les régions ainsi que d'échanges entre artistes et professionnels réunis en groupes de travail thématiques à l'échelle nationale. L'opération est coordonnée par la direction générale de la création artistique Ministère de la Culture et de la Communication, en concertation avec les directions régionales des affaires culturelles et avec l'appui opérationnel de l'ONDA – Office national de diffusion artistique.

Coordination La Belle Saison Gwénola David / labellesaison2014@gmail.com / 06 70 59 72 03 - Onda, 13 bis rue Henry Monnier 75009 Paris.

ORCHESTRES EN FÊTE !

Une initiative de l'Association Française des Orchestres



Orchestres en fête est, chaque année pendant 10 jours, le moment privilégié d'une découverte joyeuse avec les orchestres. Plus de trente d'entre eux, tous membres de l'Association Française des Orchestres, participeront à la 7^e édition en invitant le public à des concerts en scène et des ateliers participatifs (direction, composition, exécution...); ils ouvriront les coulisses pour tous les curieux et pour tous ceux qui pensent que le classique n'est pas pour eux. Mieux faire connaître à tous les publics la richesse et la diversité du répertoire classique, telle est l'ambition d'Orchestres en fête !



Toutes les activités proposées pendant la manifestation s'inscrivent au cœur de la Cité : la musique est diffusée sur un large territoire, dans des lieux multiples et auprès des populations les plus diverses. A l'échelle de la ville comme à l'échelle de la région et dans un maillage très fin du territoire français, les orchestres vont à la rencontre de tous les publics.

La 7^e édition aura lieu du 20 au 29 mars 2015. Cette année, 33 orchestres participent à l'opération sur tout le territoire et pour la première fois, un week-end de clôture aura lieu à la Philharmonie de Paris, avec la collaboration active de 12 des orchestres participants. Les 27, 28 et 29 mars verront la Philharmonie envahie : 13 concerts successifs, des ateliers toute la journée, des conférences et expositions, de nombreuses surprises à découvrir au printemps 2015 sur le site www.orchestresenfete.com

En attendant l'événement et pour être les premiers informés de la vie symphonique française, n'hésitez pas à vous abonner à nos réseaux sociaux* et

à notre Mag' des orchestres (www.orchestresenfete.com/lemag)

Orchestres en fête est une initiative de l'Association Française des Orchestres / www.orchestresenfete.com A F O

*Facebook, Twitter, Pinterest, Youtube, Whyd

A DÉCOUVRIR

La Place, un projet inédit dédié au Hip Hop

A l'automne 2015, un espace culturel unique, dédié à 100% au Hip Hop, ouvrira ses portes sous la Canopée des Halles. Découvrez La Place, 1400m² de culture et de création portés par la Ville de Paris et le département de la Seine-Saint-Denis.

Pour la première fois, un centre culturel sera entièrement consacré au mouvement Hip Hop. Il se situera dans la Canopée des Halles, en plein cœur de Paris, qui sera également dotée d'une bibliothèque, d'un conservatoire, d'une maison des pratiques artistiques amateurs et d'un kiosque jeunes.

Situé au premier étage de la Canopée, La Place offrira sur 1400m² un lieu de vie, de partage et de travail. Une véritable boîte à outils fidèle aux valeurs du mouvement Hip Hop : transmettre, partager et créer.

Sa programmation sera résolument transdisciplinaire.

Une salle de diffusion permettra d'accueillir spectacles, concerts et performances, aussi bien de jeunes artistes à découvrir que de valeurs sûres et reconnues.

Un espace bar attenant permettra de garantir la convivialité de l'ensemble. Le grand public sera également invité à profiter du centre par le biais d'actions en commun avec les autres équipements de la Canopée : expositions, conférences, débats, projections.

Des salles dédiées à la pratique autonome ou encadrée permettront ces échanges, en danse, en musique, en arts graphiques. Les artistes pourront également s'y installer en résidence et être accompagnés dans leurs projets.

Lieu de professionnalisation, il accueillera un incubateur de projets afin de valoriser la dimension entrepreneuriale du hip hop (création et gestion de labels, développement de marques de matériel, de street-wear, management d'artistes, etc.). Ce lieu unique à Paris sera un outil incontournable du hip hop en France et à l'international au cœur d'un pôle culturel dans la Canopée.



PRATIQUE MUSICALE

Découverte des instruments avec la souris verte de Mito Mann

Les éditions F2M proposent une série de méthodes illustrées destinées aux enfants :

« Le piano pour les 5-8 ans, tout simplement » Cet ouvrage écrit par Christophe Astié, pédagogue et auteur reconnu s'est imposé comme la référence grâce à l'association des dessins qui captent l'attention des enfants et d'une pédagogie progressive avec des conseils aux parents pour suivre leurs enfants. 26,90€

« La guitare pour les 6-9 ans, tout simplement » vient de paraître. Cette méthode reprend ce qui fait le succès de la précédente. L'auteur Damien Robillot, sort des sentiers battus avec une approche ludique et innovante. L'ouvrage est abondamment illustré pour guider l'enfant de manière claire et attractive. 26,90€

La méthode « l'Accordéon pour les 6-9 ans, tout simplement », écrite par Estelle Sauvain et Ludovic Beier verra le jour dans le courant de l'automne.

Côté découverte des instruments, un album illustré présente aux petits et aux grands « Les Instruments au fil du temps » (14,90€)



DROITS DES ARTISTES - INTERPRETES

Les téléchargements sur Internet

La SPEDIDAM s'inquiète du projet de loi sur la création

La SPEDIDAM, société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes, réclame, depuis plusieurs années, des garanties pour les artistes interprètes leur permettant d'exercer leurs droits pour les utilisations de leurs enregistrements sur Internet.

Si, pour les « webradios », un consensus semble être intervenu afin de leur appliquer le même régime qui s'impose aux radios hertziennes, à savoir la rémunération équitable payable aux artistes interprètes et aux producteurs de disques, la plus grande confusion demeure sur le traitement des services musicaux de téléchargement à la demande et de streaming.

Les artistes, dans leur quasi-totalité, ne perçoivent rien des plateformes de téléchargement à la demande et de streaming.

Pour mettre un terme à cette situation, la SPEDIDAM sollicite l'instauration d'un régime de gestion collective obligatoire des droits exclusifs des artistes interprètes et des producteurs dans le secteur musical, offrant ainsi aux utilisateurs un « guichet unique ».

Les plateformes obtiendraient de cette société de gestion les autorisations d'exploiter les enregistrements et lui verseraient les rémunérations correspondantes qui seraient réparties entre artistes interprètes et producteurs.

L'alliée d'une
vie d'artiste



SPEDIDAM

les droits des artistes-interprètes

La SPEDIDAM répartit des droits à plus de **96 000** artistes dont **33 000** sont ses associés. Dans le cadre de son action culturelle, elle a participé, en 2013, au financement de **1 316 projets culturels** (théâtre, concerts, festivals, danse).

Depuis plus de 10 ans, La SPEDIDAM œuvre pour la reconnaissance des droits des artistes interprètes sur Internet. Aujourd'hui encore, l'immense majorité d'entre eux ne perçoit aucune rémunération sur l'exploitation de leurs interprétations dans cette nouvelle économie numérique.

Dans la perspective du projet de loi sur la Création, la SPEDIDAM a édité un **livre blanc de 8 propositions législatives** afin de garantir une juste rémunération pour les artistes interprètes, notamment par la **mise en place d'une gestion collective obligatoire des droits exclusifs sur Internet**.

Un tel dispositif permettrait notamment :

- de rééquilibrer le rapport de force entre les sociétés de production et les artistes,
- une exposition de toutes les productions, garantie de diversité culturelle pour le public,
- des conditions contractuelles et tarifaires transparentes pour les utilisateurs et plus particulièrement les plateformes.

L'alliée d'une
vie d'artiste



Société de Perception et de Distribution des Droits des artistes-interprètes
SPEDIDAM 16 rue Amélie 75007 PARIS tél : +33 (0)1 44 18 58 58 - www.spedidam.fr

Carnets de cours pour les jeunes élèves musiciens

Plébiscités par les professeurs de musique, les carnets de cours sont consacrés à toutes les activités musicales des enfants de 6 à 12 ans.

- Un agenda de 35 semaines pour noter les devoirs et faire le lien avec les parents,
- Un emploi du temps musical de référence,
- Les conseils du professeur, les partitions et méthodes
- Des pages consacrées à l'univers musical de l'enfant (auditions, stages, morceaux travaillés, musiques préférées...)
- Pratiques et légers, les carnets se glissent dans la housse de l'instrument ou le sac de l'enfant,
- 120 pages cousues, format 12 x 17 cm.

Sur le site
20% de remise
pour les associations
de parents d'élèves !

en vente en librairie musicale et sur le site devenirmusique.com



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

*Colloque au Sénat... rencontre avec Didier Lockwood...
Université d'été à Villeneuve-lès-Avignon,
la Fnapec participe...*

"Les défis de l'éducation artistique et culturelle pour tous, de la maternelle à l'université" étaient au programme du colloque national qui s'est déroulé le 23 juin dernier au Sénat.

À l'invitation de Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat et du collectif « Pour l'éducation, par l'art », en partenariat avec L'Observatoire des politiques culturelles, la Fnapec s'est mobilisée pour le colloque du 23 juin. Présente aux côtés de nombreux acteurs de l'EAC, de chercheurs et scientifiques elle a assisté aux échanges, en présence des Ministres de la Culture et de la Communication et de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La journée s'est articulée autour de quatre grands thèmes afin de faire le point après une année d'engagement en faveur de l'EAC. Le rôle de l'éducation artistique dans le développement de l'enfant et de l'adolescent à l'ère numérique ; l'inscription des pratiques artistiques dans l'espace, le temps et les programmes scolaires ; les parcours d'éducation artistique et culturelle dans la réforme des rythmes scolaires ; la mobilisation des ressources matérielles et intellectuelles, notamment en matière de formation des enseignants et des artistes.



Retrouvez les vidéos des interventions du colloque
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Education-artistique-et-culturelle/Actualites/Publications/Les-defis-de-l-education-artistique-et-culturelle-pour-tous-de-la-maternelle-a-l-universite-23-juin-2014>



La 1^{ère} Université d'été ouvrira ses portes les 25 et 26 septembre à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et nous nous en réjouissons.

Les débats se poursuivront mi-septembre lors d'une rencontre avec Didier Lockwood, missionné par le Ministère pour recenser les bonnes pratiques en matière d'éducation musicale.

L'ART NOUS RAPPROCHE

L'éducation artistique est une clé pour former des générations capables de réinventer le monde dont elles héritent. C'est un investissement de tous les jours, parfois un combat. L'UNESCO organise la Semaine internationale de l'éducation artistique du 25 au 31 mai 2015. La Fnapec soutient...

« L'art nous rapproche. Il nous fait sentir et comprendre ce qui rassemble l'humanité dans la

diversité de ses cultures et de ses manifestations.

Vecteur de dialogue au sens le plus noble, l'art est un accélérateur d'inclusion sociale et de tolérance pour nos sociétés multiculturelles et connectées. Un tableau, un objet, une musique ancestrale en disent long sur l'histoire des civilisations et sur les liens qui les unissent. Il faut apprendre aux jeunes à aimer l'art : ils y trouveront matière à mieux se comprendre les uns les autres.

La sensibilité artistique s'acquiert dès le plus jeune âge, et s'entretient tout au long de la vie. C'est avec la conviction que la créativité, les arts et leur apprentissage participent à la construction de sociétés prospères et pacifiques que l'UNESCO encourage ses membres à soutenir l'éducation artistique, à l'école et au-delà. L'éducation artistique est une clé pour former des générations capables de réinventer le monde dont elles héritent. Elle soutient la vitalité des identités culturelles en soulignant leurs liens avec d'autres cultures contribuant ainsi à l'édification d'un patrimoine commun. Elle participe à la construction d'une citoyenneté tolérante et dynamique pour notre monde globalisé...»

<https://fr.unesco.org>

Irina Bokova, Directrice générale - 2012



ENQUÊTE À L'ORCHESTRE



Lemony Snicket • Nathaniel Stookey
Pépite Matéo • Louis Thomas

- Après *Piccolo Saxo*, un nouveau livre-disque incontournable pour découvrir l'orchestre.
- Une brillante musique composée par Nathaniel Stookey, et interprétée par l'orchestre symphonique de San Francisco.
- Par l'auteur des *Désastreuses Aventures des Orphelins Baudelaire*. Dès 6 ans.

23,80 €



Le Magicien d'Oz

Jean-Pierre Kerloc'h
Natalie Dessay • Olivier Desvieux

Sur les musiques du film, Natalie Dessay donne un nouveau souffle aux aventures de Dorothy et sa bande, adaptées par Jean-Pierre Kerloc'h. Des illustrations sublimes d'Olivier Desvieux. Avec *Over the Rainbow*, *Ding-Dong! The Witch Is Dead*, *If I Only Had a Brain...*

23,80 €



Comptines et berceuses tziganes

Illustré par Nathalie Novi

Un répertoire authentique, qui invite à la fête, à la liberté et à l'émotion. Avec le très poignant *Herdelezi* entendu dans le film *Le temps des gitans*. Artistes : Johnny Montreuil, Bielka, Bruno Girard, le violoniste de Bratsch...

23,80 €



Lo hadi, Comptines et berceuses basques

Illustré par Lucile Placin

Berceuses, chants de louange et de fête, plongez au cœur d'un patrimoine musical aussi riche qu'ancien. Des chants rythmés, vibrants et envoûtants interprétés par de grands artistes basques comme Maddi Oihenart...

23,80 €



Coffret Les Plus Belles Berceuses du monde

En bonus : 3 chansons inédites sur le CD et une magnifique illustration d'Aurélia Fronty.

29,90 €



Écoutez des extraits de tous nos livres-disques sur www.didier-jeunesse.com et retrouvez-nous sur [f](#) et [t](#).

Didier Jeunesse

UNE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ORCHESTRÉE...

“Graines d’Orchestres”



Imaginez... 2000 élèves en orchestre ! Les élèves du CP au CM2 vont apprendre à jouer d'un instrument à vent ou à cordes lors des trois heures hebdomadaires dédiées aux ateliers pédagogiques.

Cela pourrait très bien se passer dans votre ville ! « C'est une expérimentation dans l'expérimentation » qu'a lancée la ville de Cergy en matière de réforme des rythmes scolaires. En 2013, 54 élèves, du CP au CM2, ont été équipés d'instruments de musique dans le but d'apprendre à en jouer lors des trois heures hebdomadaires dédiées aux ateliers pédagogiques. Le dispositif doit monter en puissance pour permettre, dès cette rentrée, son application dans les 21 groupes scolaires. L'apprentissage touchera alors 2 000 enfants et complètera les classes orchestres qui existent au collège.

CERGY « VILLE DE PASSEURS D'ARTS ».

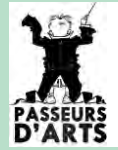
C'est à Cergy, en 2000, que le premier collège de France "Explorateurs" s'ouvrait à un dispositif qui a servi d'exemple en France à plusieurs centaines de classes orchestres. Cette longue et riche expérience s'inscrit désormais en terme de valeur éducative parmi les grandes propositions s'adressant aux jeunes en difficulté, voire en situation d'échec.

L'orchestre est une école de vie dans laquelle les valeurs d'échanges, de partage, de respect sont réunies. Pour toutes ces raisons, Passeurs d'Arts a imaginé et mis en place des dispositifs d'éducation par l'orchestre destinés à tous, quelles que soient les origines sociales des enfants.

Le projet « Graines d'Orchestres » est confié à Passeurs d'Arts. Son président, Jean-Claude Decalonne nous raconte...

Quelles sont les ambitions de la ville de Cergy ?

Le dispositif de Cergy pour les TAP Musique (Temps d'Activités périscolaires) correspond à une politique de réussite éducative. Il participe au développement culturel des enfants et à la démocratisation de la musique. Passeurs d'Arts prend en compte le fait que de par la sociologie de la population, les 22 établissements scolaires concernés accueillent des élèves de milieux socio-économiques dans lesquels une pratique musicale est rare, voire inexistante. Les six établissements classés en catégorie "Réussite Scolaire" bénéficieront des mêmes options, du même projet musical. Par



LE CONCEPT PASSEURS D'ARTS

L'Art ne peut pas continuer d'être le monopole d'une élite ; il est le patrimoine du peuple et doit s'offrir d'abord aux enfants les plus défavorisés. Quand une infime minorité des enfants de France fait de la musique, quand tous ceux qui auraient vraiment besoin d'art n'ont accès à rien, quand on admet que plus de 20 % de notre jeunesse est victime d'illettrisme, offrir de nouveaux atouts à notre système éducatif doit être une priorité. Des milliers d'enfants des quartiers les plus pauvres seront pris en charge dans des lieux d'épanouissement où l'on apprend à chanter, à jouer, mais aussi à vivre ensemble, à respecter les autres et à se respecter soi-même. Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Prendre soin de la jeunesse, lui donner confiance en son devenir est l'assurance d'un monde de sérénité et de possibles. Les Passeurs d'Arts ont imaginé pour tous nos enfants le plus incroyable, le plus infaillible modèle d'intégration et d'éducation sociale par les arts.



Visite de Victor Rojas et de la télévision vénézuélienne à Fougères en Bretagne

sa gratuité, le projet TAP Musique de Cergy offre une égalité d'accès à la pratique orchestrale, une véritable sensibilisation aux esthétiques artistiques. La nouvelle loi de réforme des rythmes scolaires et en particulier le décret du 24 janvier 2014 de la Loi sur la refondation de l'école permet la mise en place de nouveaux dispositifs, en adéquation avec le projet proposé par Passeurs d'Arts.

Qu'est-ce qui vous inspire ?

C'est un exemple venu d'Amérique du Sud. Le "El Sistema" vénézuélien implique les enfants des quartiers les plus pauvres et les invite à travailler en formation d'orchestre symphonique plusieurs heures par jour. Le résultat est extraordinaire : plus aucun cas d'échec n'est constaté, disparition totale de l'illettrisme. C'est ce modèle qui inspire Passeurs d'Arts et les enseignements de près de quarante ans d'expérience s'adaptent aujourd'hui à l'environnement, à la culture française.

Ce sont ces mêmes valeurs venues d'Amérique du Sud qui animent ce projet de TAP Musique à Cergy?

Dans le dispositif proposé, tout est mis en œuvre pour développer chez chaque enfant des compétences en matière de concentration, d'écoute, de mémorisation, d'autonomie, pour cultiver les notions de respect



Instruments à vent
Cuivres & Bois

Neufs
Occasions
Accessoires
Réparations

Editions

L'ESPACE INSTRUMENTAL
PROFESSIONNEL

61, rue de Rome, 75008 Paris. Tel: 01 45 22 30 80
www.feelingmusique.com

envers leurs professeurs, envers leurs camarades, envers eux mêmes. Un orchestre installe naturellement ces notions indispensables. Cette expérience donne confiance à chaque enfant et lui permet de vivre un projet enthousiasmant de réussite collective. Le projet orchestre permet à chacun de trouver sa propre réussite. Chaque talent, chaque spécificité de caractère étant un atout supplémentaire dans un ensemble musical, chacun trouve sa place dans le groupe. Le goût de l'effort et du travail par l'exigence demandée lors de chaque séance et la régularité du travail hebdomadaire sont développés et assimilés.

Faire participer à la réussite des enfants l'ensemble des familles est également un but de Passeurs d'Arts. À noter : de nombreuses études ont montré que la pratique d'un art développe chez l'enfant le goût d'apprendre et produit des effets bénéfiques à tous niveaux. Les valeurs en matière d'apprentissage artistique sont remarquables au sein d'un orchestre. L'orchestre est une micro société dans laquelle de nombreuses valeurs sont véhiculées. Le goût de la pratique musicale est amplifié lorsque celle-ci est vécue au cœur de l'orchestre.

Pour connaître le détail du projet, s'adresser à Passeurs d'Art : www.passeursdarts.org

Jean-Claude Decalonne
Président de Passeurs d'Arts

Créateur des Orchestres à l'école, encore appelés Classes orchestres, Jean-Claude Decalonne est auteur de spectacles musicaux, conseiller d'artistes et conférencier (sur le thème des pratiques collectives en milieux défavorisés ou du Sistema Venezuelien). Il est aussi expert en organologie. Il a créé "les cars pour la musique", "l'orchestre du cœur" et de nombreux shows sur des thèmes instrumentaux. Il a réalisé des événements rapprochant les enfants de la citoyenneté (flamme arc de triomphe, 14 juillet national sur les Champs Elysées) et organisé des rencontres entre les enfants et les instruments de musique, transformant des classes entières en orchestres instantanés. Il a rédigé des articles, organisé ou participé à de nombreuses conférences sur les thèmes de la musique à l'école, de l'art pour le handicap ou encore sur la lutherie des instruments à vent. Jean-Claude Decalonne est Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres, nommé Ashoka Fellow (Entrepreneur Social) pour ses actions en faveur d'une démocratisation des pratiques artistiques.

12^E EDITION DE LA SEMAINE DU SON

Les enjeux sociétaux du sonore

Jouer ensemble, avec quelles retombées sociétales ? C'est l'une des questions au programme de la 12^{ème} édition de La Semaine du Son, qui se tiendra du 19 janvier au 1^{er} février 2015.

Comme chaque année en janvier, la 12^{ème} Semaine du Son entend mettre en évidence les enjeux sociétaux du sonore. Ainsi, elle invitera à s'interroger sur le rôle de la pratique musicale en conviant, aux côtés de la Fnapec, El Sistema, les Orchestres à l'école, Passeurs d'art, Démon (Cité de la musique), les écoles de musique, les conservatoires, etc.

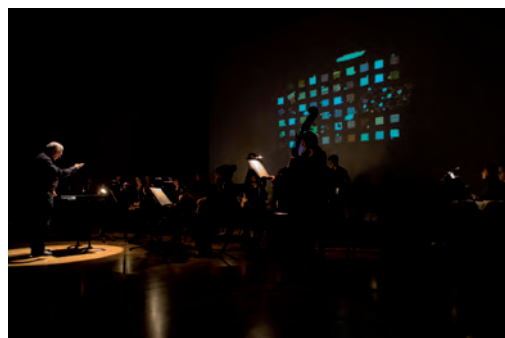
Le silence – ses vertus, les peurs qu'il véhicule- sera l'invité exceptionnel de cette édition qui fera aussi une large place à la prévention auditive, aux niveaux sonores dans les cinémas, à l'acoustique des salles et en particulier celle des nouveaux auditoriums inaugurés dans la Capitale (Le Grand Auditorium de Radio France, la Philharmonie de Paris). En partenariat avec l'Université Pierre-et-Marie-Curie, le deuxième Forum des formations supérieures aux métiers du son accueillera lycéens et étudiants le mercredi 21 janvier.

Elèves, enseignants, parents, musiciens de tous âges : je vous donne rendez-vous à cette 12^{ème} Semaine du Son qui se déroulera dans plus de 80 villes.

Christian Hugonnet

Président fondateur de La Semaine du Son

Plus d'infos sur www.lasemaineduson.org



Concert de clôture de la 1^{ère} Semaine du Son au conservatoire du 17^{ème} arrondissement de Paris : Jean-Louis Vicart dirige l'ensemble instrumental Unis-Sons et l'atelier de percussion du Conservatoire du 20^{ème} arrondissement.

L'ÉVÉNEMENT QUI DIT TOUT SUR LE SON
Des rencontres, des démonstrations, des ateliers, des concerts...
12^E ÉDITION 2015

LA SEMAINE du SON

du 19 au 24 janvier à Paris
du 25 janvier au 1^{er} février dans toute la France

Avec le concours de conservatoires et écoles de musique

www.lasemaineduson.org

INSTITUT TECHNOLOGIQUE EUROPÉEN

Des métiers de la musique

L'Institut technologique européen des métiers de la musique est l'une des principales écoles de lutherie et de facture instrumentale en Europe. Structure unique au monde, l'Institut rassemble les fonctions de centre de formation (initiale ou continue), soutien technologique et économique aux entreprises mais aussi promotion et valorisation de la filière.

DEVENIR PROFESSIONNEL DE LA MUSIQUE

L'itemm prépare à plusieurs diplômes en accord, réparation et fabrication des instruments de musique pour l'accordéon, la guitare, les instruments à vent et le piano, mais également en commerce des instruments de musique et en régie du son.

Le rayonnement de l'Institut dépasse les frontières françaises, l'itemm accueille ainsi des étudiants internationaux.

Cette reconnaissance se traduit par une inscription sur la liste des écoles d'enseignement supérieur Culture du Ministère de la Culture et de la Communication, par le soutien des ministères en charge de l'artisanat, de la formation professionnelle et de l'éducation nationale.

À ce jour, 80% des élèves sortant de l'itemm trouvent un emploi après l'obtention de leur diplôme.

APPUI AUX PROFESSIONNELS

L'itemm a pour mission d'encourager l'innovation, de contribuer au maintien et au développement des entreprises de la facture instrumentale.

Pôle national d'innovation, l'itemm organise des formations professionnelles pour les artisans, des rencontres scientifiques et édite la revue *Musique & Technique*.

Il rassemble et diffuse les informations utiles à une meilleure connaissance de la filière sur le site Internet de l'itemm.



Il propose également un annuaire des artisans permettant de trouver un professionnel près de chez soi, relaie les offres d'emploi et dispose d'une CVthèque.

RELATION AVEC LES CONSERVATOIRES

Soucieux de renforcer les relations entre artistique et technique, l'itemm propose des stages d'initiation à la maintenance des instruments de musique à la demande, sur site et sur mesure pour musiciens et professeurs. Spécifiquement dédiés aux structures d'enseignement musical, ces stages disposent d'un dispositif adapté et permettent aussi d'accompagner des projets spécifiques tels que les Orchestres à l'école.

Contact :

02 43 39 39 00

contact@itemm.fr

www.itemm.fr



Institut
technologique
européen
des métiers
de la musique



FAITES DE VOTRE PASSION VOTRE MÉTIER

ACCORD • LUTHERIE • RÉPARATION • COMMERCE • SPECTACLE • RÉGIE DU SON
FORMATION INITIALE • RECONVERSION PROFESSIONNELLE • STAGES DE FORMATION CONTINUE

L'ITEMM APPARTIENT AU RÉSEAU ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CULTURE DU
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

WWW.ITEMM.FR

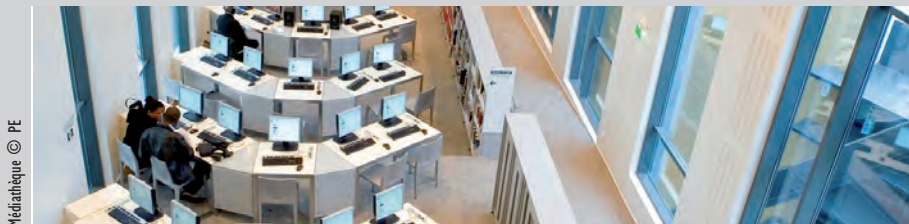
Avec le soutien de :

Ministère de la Culture et de la Communication - Ministère de l'Artisanat - Ministère de l'Éducation nationale - Conseil régional des Pays de la Loire - Conseil général de la Sarthe - Ville du Mans - Le Mans Métropole - Union Européenne (FEDER, FSE) - Chambre syndicale de la facture instrumentale - Chambre syndicale des métiers de la musique - European Piano France - Union nationale de la facture instrumentale

Institut technologique européen des métiers de la musique
71 avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS - 02 43 39 39 00 contact@itemm.fr

SE FORMER ET S'INFORMER À DISTANCE

Un accès à distance... à la Cité de la Musique



Médiathèque © PE

OFFRE POUR LES MÉDIATHÈQUES ET LES CONSERVATOIRES

Les médiathèques et les conservatoires abonnés à cette offre ont désormais la possibilité de proposer, à leurs adhérents, un accès à distance à l'ensemble des ressources numériques de la Cité de la musique, notamment la collection complète des archives de concerts depuis 1995. Ces établissements ont également la possibilité d'animer leurs espaces avec la vidéo-projection sur grand écran des concerts vidéo de la Cité et de la salle Pleyel.

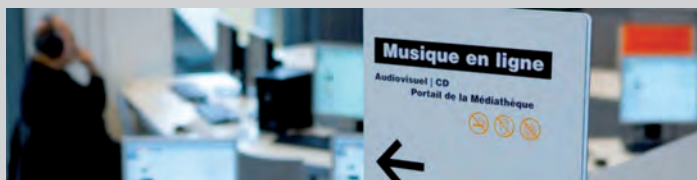
Plus de 150 établissements connectés sur tout le territoire national et à l'étranger.

RESSOURCES EN LIGNE

Grâce à l'enregistrement régulier des concerts depuis 1995, la numérisation et la publication en ligne depuis 2003, chaque saison artistique est aujourd'hui disponible en ligne. La collection de musique en ligne ainsi réunie présente tous les styles – classique, contemporain, jazz, musiques du monde...

Elle est consultable dans son intégralité au sein de la Médiathèque et dans le réseau des établissements abonnés. L'ensemble du catalogue des concerts est disponible sous forme d'extraits sur Internet.

LE CONCERT SUR INTERNET Le direct, la VOD et l'archive
www.citedelamusiquelive.tv



Médiathèque © PE Rastoin

PB PAUL BEUSCHER
 beuscher.com
 TOUT POUR *faire de* LA MUSIQUE

Le plus grand choix de partitions

Partitions

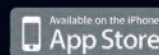
Méthodes

Tablatures



17/27 bd Beaumarchais - 75004 Paris

www.beuscher.com



BERGERAULT, des instruments de percussion made in France depuis plus de 80 ans !

Connaissez-vous les instruments BERGERAULT ? Dernier représentant de la manufacture instrumentale française dans le secteur des percussions, BERGERAULT dispose aujourd'hui d'une solide réputation que ce soit en France et ou dans le reste du monde. Les salles de concert les plus prestigieuses et les plus grands solistes du monde font confiance à son savoir-faire, qui perdure aujourd'hui grâce à la troisième génération de la famille. Consciente de l'importance de la qualité des instruments dans la formation musicale, l'entreprise a développé une gamme de percussions éducatives destinée à faciliter l'apprentissage et à accompagner le perfectionnement des étudiants et apprentis musiciens. Elle travaille au plus près des artistes pour innover et améliorer sans cesse la qualité de ses instruments et notamment sa gamme d'étude.

Cette gamme allie robustesse, qualité et adaptabilité. Elle est disponible à l'achat ou à la location.

Vous recherchez un instrument doté d'un excellent rapport qualité-prix ?
Faites confiance à la qualité des instruments BERGERAULT !

www.bergerault.com – accueil@bergerault.com

www.facebook.com/BergeraultPercussionsContemporaines

PROTÉGEZ-VOUS !

De plus en plus de troubles auditifs chez les jeunes !

Cette année encore, Earcare Développement s'associe à la FNAPEC pour la prévention du risque auditif des musiciens.

Egalement partenaire de l'association Agi-son « agir pour une bonne gestion sonore », Earcare propose des filtres acoustiques développés spécifiquement pour la pratique de la musique à des conditions privilégiées.

« Nous intervenons directement dans les lieux fréquentés par les musiciens. Nous rappelons les principes essentiels de prévention et proposons la réalisation des empreintes sur place. »

Concilier sécurité de l'audition et pratique de la musique est désormais possible et à la portée de tous, et de plus en plus d'APEC prennent en charge l'organisation de commandes groupées pour en faire bénéficier les élèves et les professeurs.

Plus d'information www.earcare.fr - 01.60.31.52.66, www.agi-son.org - 01.44.23.82.13

ear
care
développement

Protégez votre audition



AcS PRO-serie,
personnalisés,
réalisés sur-mesure.



AcS Pacato
version standard
2 tailles.

Technologie acs,
des filtres acoustiques **spécifiques**
pour la pratique de la **musique**

Bénéficiez
d'informations sur la
prévention et de
conditions privilégiées
sur des bouchons
en partenariat avec

agi-son
agir pour une bonne gestion sonore

+ infos sur
www.agi-son.org

EarCare Développement - 17 rue André le Nôtre - 77400 Lagny-sur-Marne
Tél. : +33 (0) 160 31 52 66 - RCS Meaux

www.earcare.fr - www.acscustom.fr



BERGERAULT



~~872 €~~

750 €

Xylophone XPTC35

- Clavier Techlon
- Chassis bois naturel vernis

OFFRE EXCEPTIONNELLE
code 4109FNAI

Marimba 'Performer' MP43 Instrument robuste - réglable en hauteur



~~3472 €~~

2399 €

Toutes nos percussions sur
www.bergerault.com

commercial@bergerault.com

Tél. 02 47 59 94 59

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK



www.facebook.com/BergeraultPercussionsContemporaines

UNE NOUVELLE ÉTOILE DU COR

Félix Dervaux : un jeune talent à suivre

Région Nord-pas-de-Calais
APEC
CONSERVATOIRE DE CAMBRAI

Des nouvelles du Cambrésis et l'illustration d'une belle vitalité de l'école française d'instruments à vents. Dans la famille des cuivres nous appelons le cor...

Né à Cambrai en 1990, Félix débute la musique à l'école de musique de Caudry à six ans en formation musicale puis au cor avec Yves Polvent en 1997 puis avec Pierre Billiet avant d'entrer en 2002 au conservatoire de Cambrai où il apprend simultanément le cor avec Éric Brisse et le piano avec Philippe Keller. A l'issue de la classe de troisième, il pense sérieusement à être musicien et poursuit ses études au lycée Fénélon de Cambrai tout en suivant un cursus complet en piano et cor au CRD de Cambrai. S'il a d'abord l'intention de se lancer dans une carrière de pianiste, il opte en définitive pour le cor car il trouve le jeu au piano trop solitaire et il éprouve le besoin de jouer avec d'autres. Eric Brisse le recommande alors à Jean-Michel Vinit pour le faire passer à la vitesse supérieure. Son premier concours est une réussite totale puisqu'il rentre au CNSMD de Lyon dans la classe du célèbre David Guerrier (avec comme professeur assistant Michel Molinaro).



Félix DERVAUX PORCIA Italie

Pendant ses années passées à Lyon, il commence à se forger une belle réputation de musicien exceptionnel. Dans le cadre du dispositif ERASMUS, il continue à se former auprès des cornistes de l'Orchestre Philharmonique de Berlin, ce qui lui vaut d'être apprécié et de jouer à leurs côtés. Après avoir obtenu brillamment sa licence d'Études Supérieures, il est reçu sur concours comme cor solo à l'Orchestre de l'Opéra de Lyon en 2013. Dans la foulée, il enchaîne avec le concours international de Porcia en Italie, dont il remporte brillamment le premier prix devant une cinquantaine de candidats à l'issue d'une semaine d'épreuves ! Il s'affirme désormais comme un artiste de tout premier plan de



De gauche à droite : Félix DERVAUX,
Stefan DE LEVAL-JEZIERSKI,
Georg SCHRECKENBERGER et Martin OWEN
(cor solo à la BBC)
avec le BERLINER PHILHARMONIKER,
représentation de la Symphonie N°5 de NIELSEN

sa génération et vient de franchir une étape supplémentaire en rentrant à 24 ans comme cor solo du Concertgebouw en damnant le pion à des solistes d'orchestre expérimentés ! Une nouvelle étoile du cor est apparue. Suivez-la attentivement.

Yves Tramon, professeur de cor
au conservatoire de Lille (CRR),
président de l'association Rêves en Cors

Pour écouter Félix DERVAUX...

Vidéos sur Youtube:

(<http://www.youtube.com/watch?v=Kn7XLUcUnQ0>)
concert-Etude d'Esa-Pekka

(<http://www.youtube.com/watch?v=YRYVaMiURxc>)
Sonnerie de Siegfried de Wagner





La **SEAM** (Société des Éditeurs et Auteurs de Musique) est une société civile de perception et de répartition, agréée par arrêté ministériel du ministre de la Culture (arrêtés des 17 avril 1996, 26 juillet 2001, 14 août 2006 et 26 août 2011).

La **SEAM** regroupe l'ensemble des ayants droit des œuvres musicales graphiques : partitions de musique, méthodes, paroles de chansons... (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et l'ensemble des catégories de musique (classique, variété, jazz, musique liturgique, militaire, musique chorale...).

Créée en 1988, la **SEAM** remplit 4 missions :

- ① **L'INFORMATION des UTILISATEURS** sur les aspects juridiques du problème de la photocopie de musique imprimée et des droits d'auteur en général :
→ Demandez la visite gratuite d'un collaborateur de la **SEAM**.
- ② La **PROPOSITION de LICENCES CONTRACTUELLES** d'utilisation limitée de la photocopie de musique imprimée sous certaines conditions :
 - Vous êtes un **conservatoire** ou une **école de musique** :
→ Demandez ou téléchargez la convention « Écoles de Musique ».
 - Vous êtes une **fanfare**, une **batterie-fanfare**, un **orchestre d'harmonie** :
→ Demandez ou téléchargez la convention « Sociétés Musicales ».
 - Vous êtes une **chorale** ou un **ensemble vocal** :
→ Demandez ou téléchargez la **nouvelle convention « Chorales »** (à partir de la rentrée 2014).
- ③ La **SURVEILLANCE et la RÉPRESSION** à l'encontre des utilisateurs qui pratiquent encore la photocopie illégalement :
→ Des inspections inopinées ont lieu toute l'année.
- ④ Une **AIDE À L'ACHAT de PARTITIONS POUR LES PARTOTHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES MUSICALES** des écoles et conservatoires de musique :
→ Renseignements sur le site de la **SEAM** : www.seamfrance.fr.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LA SEAM :

43, rue du Rendez-Vous – 75012 PARIS

Téléphone : 01.42.96.76.46

E-mail : seamfrance@free.fr / Site Internet : www.seamfrance.fr

FORMATION À L'ORCHESTRE

Une expérience d'orchestre professionnel pour les élèves

Région AQUITAINE
APEC
CONSERVATOIRE
MAURICE RAVEL CÔTE BASQUE

25 élèves s'unissent aux 40 musiciens de l'ORBCB - leurs professeurs - pour jouer la Symphonie du Nouveau Monde.



L'idée n'est pas nouvelle mais Michaël Gavazzi, directeur du Conservatoire et de l'Orchestre régional, a décidé de la remettre au goût du jour. Cette année, 25 élèves s'unissent aux 40 musiciens de l'ORBCB leurs professeurs pour jouer l'une des plus belles œuvres du répertoire symphonique de la toute fin du XIX^e. « J'ai eu la chance de jouer avec l'Orchestre du Capitole en tant que percussionniste supplémentaire quand j'étais encore étudiant, et cette expérience m'a énormément apporté. Avec l'approbation des élus, nous avons donc remis en place un projet alliant professeurs et élèves ». L'œuvre n'a pas été choisie par hasard. Remarquable et très populaire dès sa création, la « Symphonie du Nouveau Monde ».

DES ÉLÈVES ENTHOUSIASTES

Maiana Lavielle, 16 ans, en cycle préprofessionnel en est convaincue et satisfaite : jouer avec les professeurs est une expérience unique et enrichissante. « Faire partie d'un orchestre professionnel demande beaucoup de précision et de travail. Les répétitions étaient intenses, jusqu'à 22h30 tous les soirs, mais l'ambiance était détendue, nous étions en confiance. En plus, tout le monde adore cette symphonie que l'on pourra être amené à rejouer dans notre carrière ! », se réjouit celle qui passe son temps libre entre les murs du Conservatoire depuis l'âge de 5 ans. Yves Bouillier, professeur, violoncelliste et responsable de l'orchestre des élèves de cycle 3, s'est spécifiquement occupé des grands élèves pour ce concert. Pour lui, l'intérêt est double. D'une part, le projet donne

accès aux élèves à un répertoire de haut niveau, d'autre part, il nécessitait de nombreux musiciens et principalement des cordes : « Nous avons abordé l'œuvre dès le mois d'octobre avec la volonté d'aller plus loin dans le travail du son, dans la justesse, dans l'exigence. Nous avons révélé le meilleur de chacun, le but est de se retrouver, de partager un moment unique et de prendre du plaisir ensemble. »

Le concert du 4 juillet, unissant jeunes et professionnels, n'était-il pas un magnifique cadeau ?

L'APEC Côte Basque remercie Monsieur Gavazzi, directeur du Conservatoire, pour cette merveilleuse expérience offerte à nos enfants.

UN DOUBLE ANNIVERSAIRE À CÉLÉBRER

Porté par un syndicat mixte regroupant l'Agglomération Côte Basque Adour (Bayonne, Anglet, Biarritz, Bidart, Boucau), ainsi que les villes de Saint-Jean-de-Luz et Hendaye, l'Orchestre Régional Bayonne Côte Basque - formé par les musiciens enseignants du CRR Maurice Ravel - répond à une triple mission, tout au long de l'année. Il est un lieu de formation pour les futurs professionnels et propose des concerts symphoniques. De plus, il multiplie les actions de médiation culturelle (rencontres avec le public, avant-concerts, travail avec les scolaires).

En 2014, l'Orchestre Régional Bayonne Côte Basque, célèbre les 40 ans de sa création ainsi que le centenaire du bâtiment qui l'abrite, ancien Séminaire.

INITIATION AU THÉÂTRE EN CHAT

*Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre
du Conservatoire Maurice Ravel*

Région AQUITAINE
APEC
CONSERVATOIRE
MAURICE RAVEL CÔTE BASQUE



Les CHAT, Classes à Horaires Aménagés Théâtre, offrent à des élèves motivés par les activités théâtrales, la possibilité de recevoir, en complément de leur formation générale scolaire, une formation artistique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Au Conservatoire Maurice Ravel, il est proposé aux enfants, âgés de 7 à 14 ans, une initiation au théâtre dans le cadre des Classes à Horaires Aménagés à l'école primaire puis au collège. Le dispositif existe actuellement dans deux villes, à Biarritz l'école du Braou pour le primaire et Jean Rostand pour le Collège, à Bayonne l'école Charles Malégarie pour le primaire. A l'issue du collège, l'élève peut poursuivre son apprentissage dans le cadre du cursus en 3 cycles proposés au conservatoire.

Le Conservatoire travaille en partenariat depuis de nombreuses années avec le Théâtre du Versant et s'est enrichi cette année des enseignements de deux autres compagnies, Les Chimères et Le Rivage. Toutes trois sont bien ancrées sur le territoire.

Deux projets de CHAT sont en cours à l'heure actuelle : l'un au collège Camus à Bayonne, l'autre au collège Endarra à Anglet. Prochainement s'ouvrira une classe en langue basque.

Suite à la création des CHAM impulsée par la FNAPEC, CHAD et CHAT se sont naturellement mises en place. A quand le cirque ?

Paulette Maroteaux et le bureau de l'action culturelle.

+ SIMPLE
+ RAPIDE
pour acheter
toutes vos partitions

Diam

Diffusion Art Musique

diamdiffusion.fr



ALLO-COMMANDE

09 79 99 11 99

[appel non surtaxé]

LE CONCERT DES CLASSES CHAM

Un spectacle haut en couleur, dans le Paris de la Belle époque

Champagne-Ardenne
APEC
CONSERVATOIRE
de Charleville-Mézières

C'est au Théâtre Municipal de la ville que les élèves des classes à horaires aménagés musique ont donné leur concert annuel.

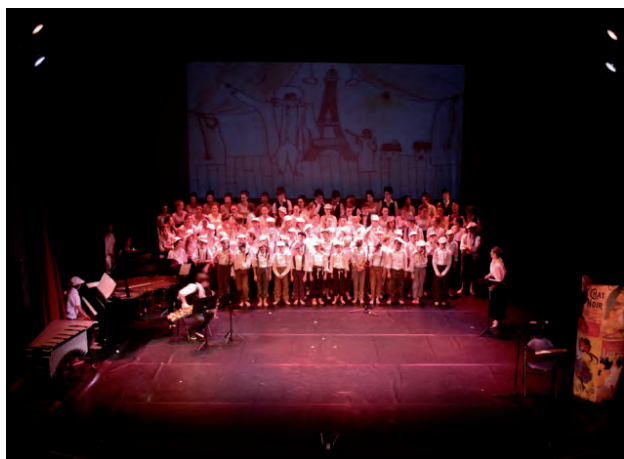
LES CHAM À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, UNE LONGUE HISTOIRE

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de Charleville-Mézières ont aujourd'hui plus de 30 ans d'existence. Elles sont, comme toutes les structures de ce type, le fruit d'un partenariat entre un établissement scolaire, le collège Jean Macé, et un établissement d'enseignement spécialisé musique et danse, le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).



CHAM à dominante instrumentale, la section accueille également quelques élèves danseurs et accorde une place assez importante à la pratique du chant choral. C'est à l'occasion de leur concert annuel au Théâtre Municipal de la ville que l'ensemble des élèves de CHAM (100 élèves, répartis sur quatre niveaux, de la sixième à la troisième) présente le fruit du travail de l'année scolaire : ensembles instrumentaux, pièces chorégraphiques et chorales.

L'Association des Parents d'Elèves du CRD (APE) soutient et accompagne depuis plusieurs années l'organisation de ce traditionnel concert. Interlocuteurs privilégiés de l'équipe pédagogique, les représentants de l'association, menés par leur présidente, Agnès Delegrange, gèrent la partie financière et administrative du projet (location d'instruments, achat de partitions, droits SACEM, billetterie, contrats, communication...). Néanmoins, l'implication de l'association va bien au-delà de l'indispensable aspect financier du concert ; l'aide est également humaine. Cette année, plus que jamais, l'appui de l'APE a été une condition essentielle pour la réussite du projet.



C'est dans le Paris de la Belle Epoque que les enseignants avaient choisi de transporter leurs élèves, avec un concert en deux parties. Dans une première partie, les élèves de 4^e et de 3^e dressaient un tableau de la vie culturelle de cette période d'avant-guerre : des célèbres salons parisiens aux lieux emblématiques qui ont fait le charme de Paris (tour Eiffel, pont Mirabeau, Chat noir, Moulin Rouge...). Dans une seconde partie, les classes de 6^e et 5^e proposaient une adaptation avec récitante de l'histoire de Bibou Bergeron, un Monstre à Paris, sur des arrangements des musiques de Mathieu Chedid et de Patrice Renson ; une histoire originale qui a pour décors la grande inondation de Paris en 1910.

UN PROJET DE CONCERT QUI DEVIENT UN SPECTACLE GRÂCE AU SOUTIEN DE L'APEC

Si l'équipe pédagogique s'était attelée à un travail assez conséquent afin de choisir, d'arranger et de faire travailler les pièces vocales, instrumentales et chorégraphiques d'un programme voué à illustrer au mieux ce thème, il restait à dresser un tableau qui permettrait d'immerger entièrement le public dans la Belle Epoque. C'est à l'investissement de l'APE et de sa présidente que l'on doit la réussite d'un concert qui s'est transformé en un véritable spectacle. Dans un premier temps une « commission costumes » s'est mise en place. Menés par Agnès Delegrange, une trentaine d'élèves ont passé plusieurs mercredis après-midis au collège pour s'initier à la confection d'accessoires de costumes. Les élèves de 6^e et de 5^e devant être déguisés dans un style « Gavroche », il fallait fabriquer cinquante casquettes et paires de bretelles. Les 4^e et 3^e devaient être habillés dans un style « bourgeoisie de salons ». Nous missions donc sur l'élément clé de l'élégance parisienne : le « faux-cul ». Confectionnés à l'aide de tulle ajouté au-dessus de jupes longues noires, ces pièces étaient accompagnées de quelques ombrelles (également fabriquées par les élèves), gants et chemisiers chinés par Agnès dans les friperies parisiennes. Entre découpages de pièces à partir de patrons, et maniement du fil et de l'aiguille, les apprenties petites mains se sont activées de plus en plus adroitement, découvrant avec un émerveillement croissant le fruit d'un travail parfois long et fastidieux. Le jour



du concert, il restait à coiffer les 35 filles de « chignons Belle Epoque » - à peu près trois heures de travail pour Agnès et Chloé - et à maquiller les garçons de moustaches. Pour parfaire une ambiance déjà bien installée par des élèves presque méconnaissables, Agnès s'était lancée dans la fabrication d'une Colonne Morris de près de 4 mètres de haut, autre symbole de la Belle Epoque. Un programme de concert transformé en Gazette distribuée par des « crieurs de rue » (encadrés une fois encore par l'APE) venait parfaire le tableau. Il ne restait plus qu'à se laisser emporter par la musique et par la danse.

Et ce fut fait. Public et élèves sont ressortis ravis de cette soirée et bel et bien dépaysés. Un spectacle complet et sans accro qui a dû sa réussite à l'implication et l'engagement de chacun et au soutien indéfectible d'une APE d'un grand dynamisme. Une association sur laquelle les professeurs savent pouvoir compter et qui ne recule devant aucun défi. On leur dit un grand merci et : « à l'année prochaine! ».

Sandrine VISSE, professeur de musique, collège Jean Macé

NOUVEAUTÉS

rentrée 2014



La Méthode Pianorama

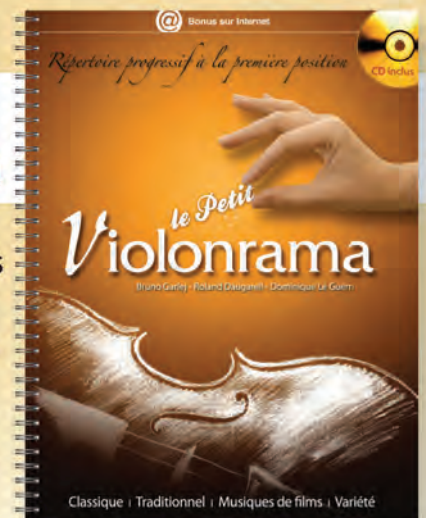
La Méthode Pianorama : vraiment **progressive**, illustrée, de son époque, cette méthode fait la synthèse entre la rigueur de la discipline et le plaisir de la **musicalité**.

On y trouve, outre une progression pédagogique adaptée à tous les élèves quelque soit leur rythme d'apprentissage, des quatre mains prof/élève, ainsi que des énigmes musicales pour consolider les acquis.

Une Méthode qui va faire souffler un vent de nouveauté dans l'enseignement du piano !

Le Petit Violonrama

- Répertoires tous styles
- Pour débutants
- Progressif
- Illustré et relié spirale



Editions
HIT DIFFUSION

www.editions-hit-diffusion.fr